

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin -

Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

e-IDM

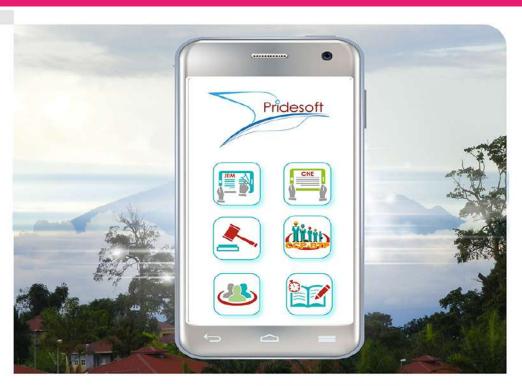
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance





SANTE PUBLIQUE

INFRASTRUCTURE

EDUCATION

SOCIAL

ADMINISTRATION

ECONOMIE

02

TELECOMMUNICATION

ENERGIE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun E-mail: infos@armp.cm Fax: 222 206 043 / 222 203 326 Internet: www.armp.cm

Tél: 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

N° 2851

14 Juillet 2023

14 July 2023

5:50 PM/17H:50



Demande de CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ Service e-JDM JDM Electronique Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE **CNE Electronique**

| Hesididi | <u> </u> | | | 5-7 | |
|----------------------------|----------------------|------------|--------------|--------|----------|
| Raison Sociale(*): | | | | | |
| Nº Carte Contribual | ble ^(*) : | | | | |
| N ° Registre de Com | nmerce(*) : | | | | |
| Statut Juridique(*): | ☐ ETS | ☐ SARL | □ SA | | |
| Type Entreprise (*): | ☐ TPE | □ PE | ☐ PME | ☐ PMI | □GE |
| Capital (chiffres en | | | | | |
| 1 | | | | | |
| Localisation | on | | | | |
| Pays : | | Ville : | | | |
| Adresse(**): | | | В.Р. | | |
| Tél. ^(*) : | | Fax : | | | |
| E-mail ^(*) : | | | | ••••• | |
| Site web : | | | | | |
| | | | | | |
| Information | on sur la Co | mmande Pub | olique | | |
| Type Procédure(*): | AOIO AOIR | AONO AO | NR BC DC | DP AMI | /ASMI GG |
| Exercice(*) : | | | | | |
| Référence ^(*) : | | | | | |
| Maître d'Ouvrage(1) | | Autori | té Contracta | nte : | |
| Objet(*) : | | | | | |
| | | | | | |
| Montant(en chiffres | | | | | |
| Date Signature(*) : | | | | | |
| Date signature 7 | | | | | |

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement

| Mobile Money. | Date Signature(*): | | |
|-------------------------------------|--|---------------------------------|-----------------------------|
| ~ | Information sur le Po | giement | |
| Etablissement Bar (N° Compte ARA | | CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) | □ BICEC (N° 97568660005/16) |
| | $\square \frac{\text{Banque Atlantique}}{(N^{\circ} 9510173000510)}$ | | □ Paierie Générale |
| N° Reçu Verseme | ent/Virement ^(*) : | | |
| Date de Verseme | ent ^(*) : | | |
| | Documents Joints à | la Demande | |
| Original Reçu Versement/ | The second secon | on Copie Carte Contribua | ble : ☐ Oui ☐ Non |

(*) Champs à remplir obligatoirement. (**) quartier, rue, etc....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09



infos@armp.cm



Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*): Oui Non

Copie Registre de Commerce : Oui Non



SOMMAIRE

| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|---|----------------------|---|
| | Reference | 0020 Lire |
| 4 | Titre/objet | COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0020 |
| 1 | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 001/DA/C.KOZA/CIPM/BEC2023 Lire |
| 2 | Titre/objet | DECISION D'ATTRITION N° 001/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT 001/DA/C.KOZA/CIPM/BEC2023 DU 27/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE L.DAMA. DANS LA COMMUNE DEKOZA.DEPARTEMENTDUMAYO-TSANAGA. REGIONDE L'EXTRHME-NORD,. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 995/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/ASPM/EJPT1/2023 Lire |
| 3 | Titre/objet | COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 995/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/ASPM/EJPT1/2023DEMANDE DE COTATION N° 44/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 12/C/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire |
| 4 | Titre/objet | RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI) N°0568/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2022 DU 06 DÉCEMBRE 2022 POUR LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ RELATIVE À LA TRANSFORMATION DE CENT MILLE (100 000) TONNES D'ALUMINIUM PRODUITES PAR LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE ALUCAM EN VUE DE LA FABRICATION LOCALE DE CÂBLES ÉLECTRIQUES MOYENNE ET HAUTE TENSION DANS LE CADRE DU PERACE.CRÉDIT IDA N° 6356-CM |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 003 /DA/C.KZ/SG/2023 Lire |
| 5 | Titre/objet | DECISION D'ATRRIDUTION N° 003 /DA/C.KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0NO/C.KOZA/CLPM/AI/2023 DU 03/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGE PRODUCTIF EOUIPE DE PMH AGUIOIGUILA. DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTREME-NORD. |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |
| | | |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|--|
| | Reference | 0097 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 6 | Titre/objet | DECISION N° 0097 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00025/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR L'APPUI AUX PÈCHEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 0041/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 11/07/2023 Lire |
| 7 | Titre/objet | COMMUNIQUE N°0041/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 11/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEMEMGUE – YADIBO II, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 994/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023 Lire |
| | Reference | COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 994/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023DEMANDE DE COTATION N° |
| 8 | Titre/objet | 43/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX ET SALLES DE COURS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 025/C/FEICOM/DG Lire |
| 9 | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023, POUR LA L'ACQUISITION DES TENUES DE CHANTIER ET DE "JEUDI PROPRE " PAR LE FEICOM. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 22/CA/FEICOM/DG Lire |
| 10 | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 21 FEVRIER 2023 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES 2024 AU FEICOM |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 001/CI/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/2023 Lire |
| 11 | Titre/objet | DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 11 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES REJETS LIQUIDES PROVENANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| | | |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|--|
| | Reference | N° 001/DA/C-KOZA/CIPM/BEC/2023 Lire |
| 12 | Titre/objet | DECISION D'ATTRITION N° 001/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/C.KOZA/CIPM/BEC2023 DU 27/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUE DE KILDA DANS LA COMMUNE DEKOZA. DEPARTEMENTDUMAYO-TSANAGA. REGIONDE L'EXTRHME-NORD,. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 00234/E/2 /D/MINHDU Lire |
| | Reference | |
| 13 | Titre/objet | DECISION N° 00234/E/2 /D/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE NKOTENG ET NANGA-EBOKO, LOT2 : VILLE DE NKOLAFAMBA ET LOT 3 : VILLE DE MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 0098 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| | Reference | |
| 14 | Titre/objet | DECISION N°0098 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00022/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS DE CONTRÔLE DES ENGINS DE PÈCHE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 00031/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 15 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00031/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION ET DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED) AU MINEPIA À LA SOUS-DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 00037 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 16 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° _00037 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00022/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS DE CONTRÔLE DES ENGINS DE PÊCHE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|---|
| | Reference | 019/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 |
| 17 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 019/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 13 JUILLET 2023 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINRESI/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023 RELATIF À L'ÉTUDE EN VUE DE LA CRÉATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | ADDITIF N°1 Lire |
| 18 | Titre/objet | DEMANDE DE COTATION N $^\circ$ 44/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATIONDES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N $^\circ$ 1N $^\circ$ 226/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 001/AMI/EDC/DG/DEP/PAHLP/IE/2023 Lire |
| 19 | Titre/objet | AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/EDC/DG/DEP/PAHLP/IE/2023(CONSULTANT INDIVIDUEL)PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR (PAHLP) SECTEUR ENERGIE RÉFÉRENCE DES ACCORDS DE FINANCEMENT 2100 1500 25494 N° D'IDENTIFICATION DES PROJETS P-CM-FA0-006 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 28-07-2023 |
| | Reference | 0093/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 20 | Titre/objet | DECISION N° 0093/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°0026/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA D'OBILI EN PROCÉDURE D'URGENCE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 024 /C/FEICOM/DG Lire |
| 21 | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023, POURLA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION ET DE PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 004/ONT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 Lire |
| 22 | Titre/objet | OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/ONT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 12 /07/2023 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE FOR IMPLEMENTING A SYSTEM FOR SECURING AND MANAGING ACCESS TO DRINKING WATER IN SISIA NEIGHBOURHOODS OF BAMENDA CITY COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION -CAMEROON "UNDER EMERGENCY PROCEDURE" FUNDING: FEICOM/ BAMENDA CITY COUNCIL AND BAMENDA III COUNCIL INVESTMENT BUDGET EXERCISES OF 2023 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 28-07-2023 |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|--|
| | Reference | 018/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire |
| 23 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 018/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINRESI/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023.1) AUTORITÉ CONTRACTANTE: MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.2) MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.3) OBJET : ACQUISITION ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 008/C/CAY2/SG/SMP/2023 Lire |
| 24 | Titre/objet | COMMUNIQUE N°008/C/CAY2/SG/SMP/2023 DU14 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 29 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION DES SERVICES D'ASSURANCES MALADIE AU BÉNÉFICE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| | | |
| | Reference | 00033 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 25 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00033_/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 3. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 0092 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 26 | Titre/objet | DECISION N° 0092 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED) AU MINEPIA À LA SOUS-DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 00233/E/2/D/MINHDU Lire |
| | | DECISION N° 00233/E/2/D/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES |
| 27 | Titre/objet | APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00085/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | | |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|---|
| | Reference | 010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire |
| 28 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | Reference | 009/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire |
| 29 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | D. (| |
| | Reference | 0041/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire |
| 30 | Titre/objet | DECISION MUNICIPALE N°0041/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 Lire |
| 31 | Titre/objet | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE -EXERCICE 2023 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 08-08-2023 |
| | Reference | 00087/E/2/C/MINHDU Lire |
| 32 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00087/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00085/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 014/AONO /COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire |
| 33 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | | |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|----|----------------------|--|
| | Reference | 02/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 Lire |
| 34 | Titre/objet | AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° _02/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 DU _11-07-2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT THIRD PARTY MONITORING (TPM) POUR LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES ÉTATS DES INDEMNISATIONS DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET (PAPS), DU PLAN D'ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) ET L'AUDIT DE SA MISE EN ŒUVRE DANS LA RÉGION DU CENTRE CRÉDIT IDA NUMÉRO : 6689 CM RÉFÉRENCES STEP : CM-SONATREL-364958-CS-CQS |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 28-07-2023 |
| | Reference | 00035 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 35 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00035 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00024/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATÉRIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 0094 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 36 | Titre/objet | DECISION N° 0094 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 3. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 718/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ Lire |
| 37 | Titre/objet | COMMUNIQUE N°718/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ DU 13 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°032/AOIO/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/CCCM-TR/2022 DU 13 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA MOBILITE PIETONNE DANS CERTAINS QUARTIERS DE YAOUNDE EN DEUX (02) LOTS SEPARES (LOT 1 : CITE VERTE ET LOT 2 : NKOLMESSENG) |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | ADDITIF N° 1 Lire |
| 38 | Titre/objet | DEMANDE DE COTATION N°43/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023DU 29 MAI 2023POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX ET SALLES DE COURS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1N° 227/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |





| .,, | | |
|-----|----------------------|--|
| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
| | Reference | 03/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 Lire |
| 39 | Titre/objet | AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° _03/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 DU 11-07-2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT THIRD PARTY MONITORING (TPM) POUR LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES ÉTATS DES INDEMNISATIONS DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET (PAPS), DU PLAN D'ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) ET L'AUDIT DE SA MISE EN ŒUVRE DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 6689 CM RÉFÉRENCES STEP : CM-SONATREL-364958-CS-CQS |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 28-07-2023 |
| | | |
| | Reference | 0010/AONO/MINAC/CIPM/2023 Lire |
| 40 | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0010/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU MUSÉE NATIONAL. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 10-08-2023 |
| | | |
| | Reference | 00032 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 41 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00032_/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°0026/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA D'OBILI EN PROCÉDURE D'URGENCE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | | |
| | Reference | 00034 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 42 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00034 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00029/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS POUR UN SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET LE BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN DU MINEPIA À MVOG-BÉTSI EN PROCÉDURE D'URGENCE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 014/ASMI/CUD/SG/DIRPOM/2023 DU 13/07/2023 Lire |
| 43 | Titre/objet | AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°014/ASMI/CUD/SG/DIRPOM/2023 DU 13/07/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ETUDE PORTANT MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALAPOUR LE LOT UNIQUE : MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA EXERCICE 2017 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 10-08-2023 |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|-----|----------------------|--|
| " | | RESSINE DES CONCOLTATIONS |
| | Reference | 0011/AONO/MINAC/CIPM/2023 Lire |
| 44 | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0011/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MUSÉE NATIONAL (PHASE II). |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | Reference | 007/AONO/CU-NGAOUNDERE/CIPM-PCCM/2023 DU 12/07/23 Lire |
| 45 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENC RC K9DE N° 007/AONO/CU-NGAOUNDERE/CIPM-PCCM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LES DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS'LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 09-08-2023 |
| | Reference | 008/AONO/NASLA/2023 Lire |
| | Reference | TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/NASLA/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023 FOR |
| 46 | Titre/objet | THE PROVISION OF COMPREHENSIVE DAMAGE INSURANCE TO THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION OF BUEA |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 25-07-2023 |
| | Reference | 013/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire |
| 47 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | Reference | 00089/E/2/C/MINHDU Lire |
| 48 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00089/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE), LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA LOT 3 VILLE DE GAROUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 011/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 Lire |
| 49 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS NEUFS ET DU MATÉRIEL DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. |
| -70 | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 08-08-2023 |
| | | |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS |
|-----|----------------------|---|
| T . | | _ |
| | Reference | 012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire |
| 50 | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIEQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 11-08-2023 |
| | Reference | 00088/E/2/C/MINHDU Lire |
| 51 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00088/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE NKOTENG ET NANGA-EBOKO, LOT2 : VILLE DE NKOLAFAMBA ET LOT 3 : VILLE DE MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 10/ONIT/AD/MC/MCTB/2023 Lire |
| 52 | Titre/objet | TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) 10/ONIT/AD/MC/MCTB/2023 OF 19/06/2023 FOR THE SUPPLY OF WATER TO MENJI TOWN, LEBIALEM DIVISION. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 21-07-2023 |
| | Reference | 00036/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire |
| 53 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00036/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00025/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR L'APPUI AUX PÈCHEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 00090/E/2/C/MINHDU Lire |
| 54 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00090/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINES QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| | Reference | 015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 Lire |
| EE | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU _14 JUILLET 2023 POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FACADES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM |
| 55 | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 21-08-2023 |





| # | | RESUME DES CONSULTATIONS | | |
|----|----------------------|--|--|--|
| | Reference | 00086/E/2/C/MINHDU Lire | | |
| 56 | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 00086/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00094/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN PAVES DE LA VOIE D'ACCES A L'HOTEL SAINT VICTOIRE, PAR MOSQUEE BONAMOUSSADI A DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023. | | |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières | | |
| | Date de cloture | N/A | | |
| | Reference | 011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire | | |
| 57 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM | | |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures | | |
| | Date de cloture | 11-08-2023 | | |
| | Reference | 14/AONO/FEICOM/CIPM/2023 Lire | | |
| 58 | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°14/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), | | |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles | | |
| | Date de cloture | 11-08-2023 | | |
| | Reference | 000014/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire | | |
| 59 | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000014/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PORT SEC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE | | |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles | | |
| | Date de cloture | 16-08-2023 | | |
| | Reference | 0096 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire | | |
| 60 | Titre/objet | DECISION N°0096 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00024/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATÉRIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA | | |
| | Nature de prestation | N/A | | |
| | Date de cloture | N/A | | |





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0020

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Portant prorogation de la date de remise des offres de l'Avis de de Sollicitation à Manifestation n°01/ASMI/SIC/2023 du 07 juin 2023 pour la pré qualification, des bureaux d'études architecturales et techniques (BEAT) ou groupement de bureaux d'études techniques et cabinets d'architecture en vue de la réalisation des études complètes (architecturales, techniques, environnementales et économiques) de certains projets à la SIC

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés par la consultation sus référencée sont informés que le dépôt des offres initialement prévu le vendredi, 07 juillet 2023 à 13 heures est reporté au mardi, 18 juillet 2023 à 13 heures précises, à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Yaoundé.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE DE KOZA

DECISION D'ATTRITION N° 001/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT 001/DA/C.KOZA/CIPM/BEC2023 DU 27/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE L.DAMA. DANS LA COMMUNE DEKOZA.DEPARTEMENTDUMAYO-TSANAGA. REGIONDE L'EXTRHME-NORD,.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MAIRE DE LACOMMUNEDE KOZA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

.Article I": Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'enireprise ETS BADS. BP 46 Maroua, le marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C-KOZA/'CIPM/BEC/2023 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE LDAMA, DANS LA COMMUNE DE K.OZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION

DE L'EXTRÊME-NORD, pour un montant de Dix-neuf millions quatre-vingt-quatre mille deux cent trente trois (19 084 233) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article2: La présente décision sera enregistrée el communiquée partout où besoin sera.

KOZA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 995/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/ASPM/EJPT1/2023DEMANDE DE COTATION N° 44/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics invite tous lesconcessionnaires de droit camerounais interessés pour la fourniture d'un véhiculedans le cadre de la formation de niveau Master en Planification des Transports (MPT) à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaounde à passer rétirer, dès publication du présent communiqué l'Additif N°1 disponible au Secrétariat de la Cellule des Appels d'Offres, situé au deuxième étage (porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI)
N°0568/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2022 DU 06 DÉCEMBRE 2022 POUR LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ
RELATIVE À LA TRANSFORMATION DE CENT MILLE (100 000) TONNES D'ALUMINIUM PRODUITES PAR
LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE ALUCAM EN VUE DE LA FABRICATION LOCALE DE CÂBLES
ÉLECTRIQUES MOYENNE ET HAUTE TENSION DANS LE CADRE DU PERACE.CRÉDIT IDA N° 6356-CM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



Conformément aux dispositions des Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (« Règlement de Passation de Marchés »), les résultats de l'ASMI ci-dessus cité se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les

Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)

<u>Description du Marché</u> : études de faisabilité relative à la transformation de cent mille (100 000) tonnes d'aluminium produites par la société camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du PERACE.

Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables dès la notification de l'ordre de service de démarrage.

1.Soumissionnaire retenu

| Nom : | GROUPEMENT MAZARS CAMEROUN SA & GENEX CONSULT SARL | | |
|---|--|--|--|
| Adresse : BP : 3 791 Douala-Cameroun / 2ème et 3ème étage Immeuble ex AMACAM, Boué de Lapeyrère | | | |
| | Téléphone/télécopie : 233 42 41 14 / 675 29 12 53 | | |
| | Adresse Courriel : fidele.mmandoa@mazars.cm | | |
| Note technique obtenue /100 : | 100 | | |
| Prix du Marché : | FCFA: 125 000 000 HT | | |

1. 2. Autres Soumissionnaires

| Nom du Soumissionnaire | Note technique obtenue /100 | Motif(s)pour le(s)quel(s) Offre n'a pas été retenue |
|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| CAMEROON HYDRO DEVELOPMENT SA | 90 | |
| (CAM -HYDRO) | | Note technique satisfaisante et classée 2ème |
| Tel : 222 208 526 ; | | |
| Email : contac@cam-hydro.com; | | |
| Web : <u>www.cam-hydro.com</u> | | |
| BP : 35 239 Yaoundé | | |

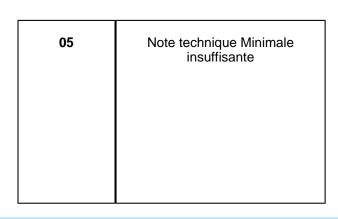




| DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL | 89 | Note technique satisfaisante et classée 3ème |
|---|----|--|
| Tel. 233 42 55 59 / 233 43 64 36. | | |
| Fax: 233 42 55 69; | | |
| BP: 5 393 Bonanjo-Douala-Cameroun; | | |
| Web: www.deloitte.com | | |
| Groupement GRANT THORNTON-NAMBI CAPITAL-DEV2E INTERNATIONAL | 87 | Note technique satisfaisante et classée 4ème |
| Tel. +1 418 614 2225 ; | | |
| Fax : +1 418 658 4826 ; | | |
| Email: <u>Dev2e@de2e-international.org;</u> | | |
| Web : www.dev2e-international.org; | | |
| Adresse : 888, rue De Villers – Bureau 302 Québec (Québec) Canada G1V 5B5 | | |
| HLB ACP CENTRAL AFRICA | 59 | Note technique Minimale insuffisante |
| Tel. 233 42 70 51 / 695 35 02 62 / 697 81 00 99 | | |
| Adresse : 1 149 Boulevard de la République, Immeuble CEDAM, Bali ; | | |
| BP : 5 701 Douala-Cameroun | | |
| DUPLIX PARTNERS | 41 | Note technique Minimale insuffisante |
| Tel. +34 661 249 763 / +34 661 249 762 ; | | |
| Email: ama@duplixpartners.com / ama@pharmacius.com. | | |
| Sites web: www.duplixpartners.com / www.pharmacius.com | | |
| Groupement NORKEN INTERNATIONAL LIMITED - DEREKSON LIMITED NIGERIA – SCAIPL (Superwave Communication and Infrasolution Private Limited) | | |
| Tel. +254 721 27 68 22 ; | | |
| P.O. Box : 9882-00100 Nairobi ; | | |
| Email : <u>i.ndemi@.norken.ke</u> | | |









JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



Le Consultant est invité à se présenter dès publication du Présent communiqué au Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine.

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



COMMUNE DE KOZA

DECISION D'ATRRIDUTION N° 003 /DA/C.KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0NO/C.KOZA/CLPM/AI/2023 DU 03/03/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGE PRODUCTIF EOUIPE DE PMH AGUIOIGUILA. DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTREME-NORD.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

Article 1' Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise ETS BADS BP 46 Maroua, le marché objet d'Appel d'Offres National Ouven N° 03/AONO/C-KOZA/CIPM/At/2023 DU 03/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE PMH A GUIDIGUILA, DANS LA COMMUNE DE KOZA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE

L'EXTRÊME-NORD, pour un montant de Huit millions quatre cent quarante-deux mille trois cent quatre (8 442 304) Franc-s CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

KOZA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 0097 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00025/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR L'APPUI AUX PÊCHEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution:

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ; Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ; Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00025/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 26 avril 2023, en vue de l'acquisition des équipements et matériels pour l'appui aux pêcheurs dans le cadre de l'import-substitution.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison | |
|--------------------|--|-------------------|-------------------------------|-----|
| Ets Deb-BISSAM, | Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent | | Quatre-vingt-d (90) jours. | lix |
| BP: 6650 Yaoundé | trente-neuf (24 998 139) | /Adamaoua | (==),,00.0. | |
| Tél.: 699 12 10 14 | | | | |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 23/152 17/07/2023



COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°0041/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 11/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEMEMGUE – YADIBO II, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante Communique :

Par Décision Municipale N° 0041/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 11/07/2023

P.N. SERVICES Sarl a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

| Soumissionnaire | Offre Administrative | Offre Technique | Offre Financière | Observations |
|--------------------|-------------------------|--|---|---------------|
| P.N. SERVICES Sarl | | Note Tech. = 96,57% (Supérieure à la note requise de 78,57%) | Montant TTC : 29.957.568 FCFA | Adjudicataire |
| | | | Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais | |

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et de la Lettre – Commande.

MOUANKO le 11 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 994/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023DEMANDE DE COTATION N° 43/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX ET SALLES DE COURS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics invite tous lesprestataires de droit camerounais interessés pour la fourniture des équipements de bureaux et salles de cours dans le cadre de la formation de niveau Master en Planification des Transports (MPT) à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaounde à passer rétirer, dès publication du présent communiqué l'Additif N°1 disponible au Secrétariat de la Cellule des Appels d'Offres, situé au deuxième étage (porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION **INTERCOMMUNALE**

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023, POUR LA L'ACQUISITION DES TENUES DE CHANTIER ET DE "JEUDI PROPRE " PAR LE FEICOM.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM).

Communique:

Par décision N°025/D/FEICOM/DG du 14 juillet 2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

| ADJUDICATAIRE | PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION |
|----------------------------|--|------------------------|
| LA SOCIÉTÉ TCHAMBA, | VINGT-TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE (23 373 000) FRANCS CFA | SOIXANTE (60) JOURS |
| BP : 5500 YAOUNDÉ-CAMEROUN | TTC | |
| TÉL : (237) 699 98 54 37 | | |

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 26/152 17/07/2023



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION **INTERCOMMUNALE**

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 21 FEVRIER 2023 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES AGENDAS VIP ET CLASSIQUES 2024 AU FEICOM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique:

Par Décision N°22/DA/FEICOM/DG du 07 JUILLET 2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation relative à l'objet sus cité.

| ADJUDICATAIRE | PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION |
|--|--|-------------------|
| LA SOCIÉTÉ KING GEORGES, B.P : 30022 YAOUNDE-CAMEROUN, TÉL. : (237) 675 667 752 | VINGT – NEUF MILLIONS NEUF CENT UN MILLE NEUF CENT TRENTE - HUIT (29 901 938) | TRENTE (30) JOURS |

Le Responsable de ladite société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'Attribution de l'Appel d'offres. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre -Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 27/152 17/07/2023



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 11 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES REJETS LIQUIDES PROVENANT DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique:

Au public que l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°006/ASMI/FEICOM/DG/2023 du 11 mai 2023, pour le recrutement d'un cabinet en vue du contrôle de la conformité des rejets liquides provenant de l'Immeuble Siège et des Agences Régionales du FEICOM, est déclaré infructueux conformément aux dispositions des articles 77, alinéa 4 et 78, alinéa 3 du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Le nombre minimal de trois (03) candidats, requis pour procéder à l'Appel d'Offres Restreint, n'a pas été enregistré à l'issue de la date de dépôt des offres de pré-qualification. /-

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 28/152 17/07/2023



COMMUNE DE KOZA

DECISION D'ATTRITION N° 001/DA/C-KZ/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/C.KOZA/CIPM/BEC2023 DU 27/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE PUBLIQUE DE KILDA DANS LA COMMUNE DEKOZA. DEPARTEMENTDUMAYO-TSANAGA. REGIONDE L'EXTRHME-NORD,.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MAIRE DE LACOMMUNEDE KOZA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

.Article I": Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'enireprise ETS BADS. BP 46 Maroua, le marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/C-KOZA/'CIPM/BEC/2023 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'EP DE KILDA, DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION

DE L'EXTRÊME-NORD, pour un montant de Dix-neuf millions Neuf cent quatre-vingt-Dix-Neuf mille Neuf cent Quatre vingt quinze (19 999 995) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, délai d'exécution de trois (03) mois.

Article2 : La présente décision sera enregistrée el communiquée partout où besoin sera.

KOZA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 29/152 17/07/2023



MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT **URBAIN**

DECISION N° 00234/E/2 /D/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE NKOTENG ET NANGA-EBOKO, LOT2 : VILLE DE NKOLAFAMBA ET LOT 3 : VILLE DE MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

Vu la constitution :

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ; Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics :

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 du 01 juin 2023 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et / ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). Lot 1: ville de Nkoteng et Nanga-Eboko, lot2: ville de Nkolafamba et lot 3: ville de Mora. Financement: Fonds Routier / Exercices 2023 - 2024;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°72 du 10 Juillet 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

DECIDE:

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives à la consultation suscitée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaires | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------|--------------------|
| 1 | Nkoteng et Nanga-Eboko | Gpt TEAM INTERNATIONAL / WINNER Sarl | 37 923 483 | Dix (10) mois |
| 2 | Nkolafamba | BEM ENGINERING CONSULTING | 22 831 929 | Dix (10) mois |
| 3 | Mora | CABINET TWS | 11 263 163 | Cinq (05) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 30/152 17/07/2023



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°0098 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00022/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS DE CONTRÔLE DES ENGINS DE PÊCHE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ; Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00022/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 26 avril 2023, en vue de l'acquisition des kits de contrôle des engins de pêche.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|-------------------|---|---|-------------------------|
| Ets OMEGA, | Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille | Direction des Pêches, de | Soixante (60) jours. |
| BP: 00 Yaoundé | neuf cent quatre-vingt-quinze (19 999 995) | l'Aquaculture et des Industries Halieutiques sise à | ` ', |
| Tél.: 690 050 394 | | Mvog Betsi/ Yaoundé | |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 31/152 17/07/2023



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00031/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION ET DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED) AU MINEPIA À LA SOUS-DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES.

Affichage Web

Télécharger la piece d'origine

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 0092 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 JUILLET 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|---|--|---|----------------------------|
| Ets EMC ENGINEERING SARL, BP: 13998 Ydé | Quarante-quatre millions cinq cent vingt mille trois cent dix-huit (44 520 318) | Sous-Direction de la Documentation et des Archives du MINEPIA sise à Mvog-Bétsi | Cent douze (112) jours. |
| Tél: 699 93 38 84 | | | |

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après : L'offre technique insatisfaisante

| No | Soumissionnaire | Motifs de rejet |
|----|--------------------|---|
| 1 | Ets KAIROS | Non-respect de plus de 2/7 critères techniques essentiels |
| 2 | BISRV CAMEROON S.A | Non-respect de plus de 2/7 critères techniques essentiels |
| 3 | Ets ARSAL SERVICE | Non-respect de plus de 2/7 critères techniques essentiels |

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° _00037 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00022/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS DE CONTRÔLE DES ENGINS DE PÊCHE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° _0098_ /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 juillet 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|-------------------|---|---|-------------------------|
| Ets OMEGA, | Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille | Direction des Pêches, de | Soixante (60) jours. |
| BP: 00 Yaoundé | neuf cent quatre-vingt-quinze (19 999 995) | l'Aquaculture et des Industries Halieutiques sise à | |
| Tél.: 690 050 394 | | Mvog Betsi/ Yaoundé | |

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE N° 019/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 13 JUILLET 2023 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET DE L'OUVERTURE DES DOSSIERS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINRESI/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023 RELATIF À L'ÉTUDE EN VUE DE LA CRÉATION DE CLUSTERS AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

La date de dépôt des dossiers de l'Appel d'Offres National Restreint N°004/AONR/MINRESI/CIPM/2023 du 22 juin 2023, précédemment fixée le 18 juillet 2023 à 14 heures, est reportée au 21 juillet 2023 à 12 heures. L'ouverture des plis fixée le 18 juillet 2023 à 15 heures, est reportée au 21 juillet 2023 à 13 heures. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

MOHAMADOU MANSOUROU



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE COTATION N° 44/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATIONDES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1N° 226/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

MODIFICATIONS PORTEES SUR LA DEMANDE DE COTATION

| Référence à l'article des IC | au lieu de : | lire PLUTOT : | |
|------------------------------------|--|---|--|
| demande de cotation, | exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies physiques, plus une (01) copie témoin séparée destinée à l'ARMP, marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier électronique au plus tard le 22 juin | Les offres doivent être déposées en sept (07) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies physiques, plus une (01) copie témoin séparée destinée à l'ARMP, marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier électronique au plus tard le 27 juillet 2023 à 10 heures, heure locale. | |

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel





ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/EDC/DG/DEP/PAHLP/IE/2023(CONSULTANT INDIVIDUEL)PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR (PAHLP) SECTEUR ENERGIE RÉFÉRENCE DES ACCORDS DE FINANCEMENT 2100 1500 25494 N° D'IDENTIFICATION DES PROJETS P-CM-FA0-006

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

La République du Cameroun a reçu des financements du Fonds Africain de Développement (FAD) et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) afin de couvrir les coûts du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar (PAHLP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer de le contrat de l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet PAHLP.

2. Consistance des prestations

Pour mener bien à bien les services prévus au titre de ce contrat, le Consultant objet du présent recrutement, est tenu de travailler en collaboration avec le Chef de Projet, les différents sectoriels et les partenaires techniques et financiers du projet en vue d'élaborer le rapport d'achèvement du PAHLP. Le Consultant devra notamment réaliser les activités suivantes :

- examiner et évaluer les principales caractéristiques de l'exécution du projet, en particulier le respect des calendriers, la performance des entreprises et des consultants, l'efficacité de la supervision de la Banque et du gouvernement ;
- -préparer et soumettre dans les délais convenus, le rapport d'achèvement du projet dans le format de la Banque et conformément aux directives de la Banque pour la préparation des RAP.

3. Participation et origine

Electricity Development Corporation (EDC), Maitre d'ouvrage, invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (CV détaillé, justificatifs de référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

4. Remises des offres

Les consultants peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux de 08 h à 15 h.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées au plus tard le **28 JUILLET 2023** à **15 H 30** , heure locale et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la sélection de consultant individuel pour l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar (PAHLP)»

A l'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL D'ÉDC.

5. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015 et qui est entré en vigueur en le 1er janvier 2016 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org . L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023



6. Renseignements Complémentaires

Electricity Development Corporation (EDC) Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Hibiscus Étage/ numéro de bureau : 4ème étage, Porte 412 Ville : Yaoundé Code postal : 15111

Pays : République du Cameroun

Numéro de téléphone : +237 222 21 88 28 Numéro de télécopie : +237 222 21 88 29

Adresse électronique : projet pahlp@yahoo.com avec copie à ttsaturnin@yahoo.fr et jdeugoue@ymail.com

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 0093/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°0026/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA D'OBILI EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023.

Considérant la demande de cotation N°0026/DC/MINEPIA/CIPM/2023 du 22 mai 2023 relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation de la ferme avicole AFEMEPIA d'Obili en procédure d'urgence.

DECIDE:

Article 1 er : La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, en raison de non soumission à la demande cotation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-









FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION **INTERCOMMUNALE**

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023, POURLA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION ET DE PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM).

Communique:

Par décision N° 024 /D/FEICOM/DG du 14/07/2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

| ADJUDICATAIRE | PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION |
|---|--|----------------------|
| La société ETS DAHLIHM, BP : Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 61 35 27 / 675 70 87 70, | trente-quatre millions sept cent un mille sept cent cinquante (34 701 750) francs CFA TTC | trente (30) jours |

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En oùtre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscriré à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 40/152 17/07/2023



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/ONT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 12 /07/2023 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE FOR IMPLEMENTING A SYSTEM FOR SECURING AND MANAGING ACCESS TO DRINKING WATER IN SISIA NEIGHBOURHOODS OF BAMENDA CITY COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON "UNDER EMERGENCY PROCEDURE" FUNDING: FEICOM/ BAMENDA CITY COUNCIL AND BAMENDA III COUNCIL INVESTMENT BUDGET EXERCISES OF 2023

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET 2023 COMMUNE VILLE DE BAMENDA ET COMMUNE BDA III

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

As part of the achievement of the objective of building resilience in pro-poor communities in Sisia, the City the Mayor of the City of BAMENDA, Project Owner, is launching on behalf of his City, an Open National Invitation to Tender for the financing of the project for implementing a system for securing and managing access to drinking water in sisia neighbourhoods of Bamenda City Council, **Mezam Division**, **North-West Region –Cameroon**

2. Consistance des prestations

The main objective of the works is to build resilience in the pro-poor communities of Sisia.

The works consist of: Two lots as follows:

Lot 1:

- Construction of foot bridges
- Construction of bridges
- Maintenance of earth roads

Lot 2

- Realisation of water supply projects using HDPE pipes in SIASIA I, SISIA II, SISIA III, SISIA IV and V quarters.

3. Cout Prévisionnel

The Estimated cost of the works after preliminary studies is put at 231,946,030 (Two Hundred Thirty-One Million Nine Hundred and Forty-six Thousand and thirty) FCFA Tax inclusive. This cost is divided into two lots at follows;

| Lot 1 | 169,974,071 (One Hundred Sixty-Nine Million Nine Hundred an d Seventy-Four Thousand Seventy-One) |
|-------|--|
| Lot 2 | 61,971,959 (Sixty-One Million Nine Hundred and Seventy-One Thousand Nine Hundred and Fifty-Nine) |
| Total | 231,946,030 (Two Hundred Thirty-One Million Nine Hundred and Forty-six Thousand and thirty) |





4. Allotissement

The services thus defined are divided into lots.

The works consist of: two lots as follows:

Lot 1:

- Construction of foot bridges
- Construction of bridges
- Maintenance of earth roads

Lot 2

- Realisation of water supply projects using HDPE pipes in SIASIA I, SISIA II, SISIA III, SISIA IV and V quarters.

5. Participation et origine

Participation is open to companies and/or groups of companies under Cameroonian law, operating as much as possible in the Engineering and Environmental management sectors.

6. Financement

The services of this call for tender are financed by the public investment budget of FEICOM and the Municipality of the BAMENDA City of Fiscal Years 2023 by the partnership fund lodged at the level of FEICOM.

7. Consultation du Dossier

The file can be obtained from the Public Procurement Service of the Bamenda City Council Tel: 674581629, BP: 995 BAMENDA as soon as this notice is published by publication in the JDM (public procurement journal) and by display in the premises of the said Council.

8. Acquisition du Dossier

The file can be obtained at the Public Procurement Service of the Bamenda City Council Tel: 674581629, upon publication of this notice by way of publication in the JDM (journal of public contracts) and by way of posting in the premises of the said Council, against presentation of a receipt for payment of the non-refundable sum representing the costs of purchasing the tender file, payable at the Municipal Treasury of the City Council as follows:

| No. | Lot | AMOUNT |
|-----|-------|---|
| 1 | Lot 1 | 150 000 (One hundred and fifty thousand) |
| 2 | | 75 000 (Seventy five thousand) |
| | Lot 2 | |





9. Remises des offres

Each offer, written in French or in English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be sent against receipt at the Public Procurement Service of the Bamenda City Council Tel: 674581629, at the latest **28th July 2023 at 10 a.m. local time** and must bear the following mention:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/ONT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023

OF .../07/2023 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE FOR IMPLEMENTING A SYSTEM FOR SECURING AND MANAGING ACCESS TO DRINKING WATER IN SISIA NEIGHBOURHOODS OF BAMENDA CITY COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION -CAMEROON

"UNDER EMERGENCY PROCEDURE"

"To be opened only during the opening bid session"

NB: The offer must be accompanied by a CD or USB key containing the digital version in Excel format of the quantitative and estimated detailed framework.

10. Delai de Livraison

The overall period of execution of this contract is 8 (Eight) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to his Administrative documents, a bid bond established by a first-rate bank or by insurance companies approved by the Ministry in charge of finance and whose list appears in document 11 of the TENDER FILE, valid for ninety (90) days beyond the original date of validity of offers for an amounts as follows:

| Lot 1 | 3,399,481 (Three Million Three Hundred and Ninety-Nine Thousand Four Hundred and Eighty-One) |
|-------|--|
| Lot 2 | 1,239,439 (One Million Two Hundred Thirty-Nine Thousand Four Hundred Thirty-Nine) |

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the required documents from the Administrative file must be produced in originals or in certified true issuing department or an Administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Invitation

They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been drawn up of signature of the Tender Notice of the Invitation to Tender.

All incomplete offers in accordance with the requirements of the Tenders File will be declared inadmissible. Taking into authorization of certain insurance companies for the issuance of bonds, each tenderer must attach to his Administrative docum from a bank or an insurance company approved and authorized to issue bonds within the framework of Public Contracts.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 43/152 17/07/2023



13. Ouverture des Plis

The opening of the folds will be done in one time.

The opening of the Administrative documents, technical and financial offers will take place on 28th July 2023 at 11 a.m. pr Internal Tenders Board of the BCC in the deliberation room of the said Council.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

14. Critères d'évaluation

Elimination criteria

The qualifying criteria are as follows:

- 1. 1. Absence or insufficient bid bond
- 2. 2. Absence or non-compliance of a document in the Administrative file.
- 3. 3. Falsified document(s) or false statement(s):
- 4. 4. Technical score less than 70 out of 100;
- 5. 5. Omission in the financial offer of a unit price or fixed price quantified within the framework of the quantitative and estima
- 6. 6. Absence of Audited balance sheet for the past five years.
- 7. 7. Submission of bid after the stipulated time for submission.

Under penalty of rejection, the bid bond and the bidder's bank domiciliation certificate must imperatively be produced in original documents in originals or in certified copies. These Administrative justifications must date from less than three (03) months and the models.

Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will relate, for information only, to:

- 1. Presentation 03 points
- 2. References of the company in similar achievements 20 points
- 3. Proposed methodology and its adequacy with the terms of reference 15 points
- 4. Qualification and competence of key personnel 15 points
- 5. Turnover and Financial Solvency 12 points
- 6. Equipment 35 points

Only tenderers having obtained at least 70 out of 100 to the technical evaluation will be put to the analysis of the finance

The financial offer score will be calculated as follows:

Financial note=100 X Amount of the proposal with the lowest price

Amount of the offer considered

The final score will be calculated as follows:

Final score =70%technical score + 30%financial score

NB: The evaluation of the essential criteria and sub-criteria is binary, with validation thresholds attached to it. And to take into relative importance of the various criteria or sub-criteria, a weighting is carried out in the event of a positive (yes) or negative (no





15. Attribution

In case of quality-cost selection The Project Owner will award the contract to the tenderer whose tender has been recognized a compliant with the Tenders File and who has the technical and financial capacities required to perform satisfactorily and who been evaluated as the lowest price, including, where applicable, the discounts offered

NB: The Service Provider will be chosen by the cost-quality selection method in accordance with the selection methods des TENDER FILE.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers remain committed to their offer for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained during working hours at the Public Procurement Service of the Bamenda City 674581629.

BAMENDA le 1.

ACHOBONG TAI



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm 17/07/2023



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE N° 018/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINRESI/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023.1) AUTORITÉ CONTRACTANTE: MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.2) MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION.3) OBJET: ACQUISITION ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

4) Résultat de l'attribution :

| Soumissionnaires | Offre Administrative | Note technique | Montant TTC (FCFA) | Lot | Délai (Jours) | Rang |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|----------|------------------|------|
| Ets ORIENT EXPRESS BP : 4244 Ydé, Tél : 699 88 71 81 | Conforme | 08 Oui/10 soit 80% | | Lot N° 1 | 30 | 1er |
| Ets HAMDANN BP : 5201 Ydé, Tél : 677 09 58 15 | Conforme | 09 Oui/10 Soit 90% | 19 950 525 | Lot N°2 | 30 | 1er |
| | | | 19 998 225 | Lot N°3 | 30 | 1er |

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine



page 46/152 17/07/2023



COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°008/C/CAY2/SG/SMP/2023 DU14 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 29 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION DES SERVICES D'ASSURANCES MALADIE AU BÉNÉFICE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise AXA CAMEROUN; B.P: 4068 Douala; Tel.: 699 91 87 32; Registre de Commerce N° RC/DLA/1974/B/4652; N° Identifiant Unique: M077400000358A; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 29 Mars 2023 en Procédure d'urgence pour la souscription des services d'assurances Maladie au bénéfice des Conseillers Municipaux de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 2 selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA:
- Dix millions deux cent cinquante-trois mille trente-deux (10 253 032) FCFA
- Délai d'exécution : Douze (12) Mois

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES **INDUSTRIES ANIMALES**

COMMUNIQUE N° 00033_/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PỆCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 3.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 0094 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 juillet 2023, l'appel d'offres national ouvert sus indiquée est déclarant infructueux, en raison du fait qu'aucun soumissionnaire n'a soumissionné pour le Lot 3.

Le présent communiqué sera publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 48/152 17/07/2023



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 0092 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED) AU MINEPIA À LA SOUS-DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution :

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ; Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ; Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour l'appel d'offres national ouvert N° 00020/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 19 avril 2023 en vue de l'acquisition et déploiement d'un système de gestion électronique des documents (GED) au MINEPIA à la Sous-Direction de la documentation et des archives.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|-------------------|--|---|----------------------------|
| Ets EMC | Quarante-quatre millions cinq cent vingt mille trois | Sous-Direction de la Documentation et | Cent douze (112) jours. |
| ENGINEERING SARL, | cent dix-huit | des Archives du MINEPIA sise à Mvog-Bétsi | |
| BP: 13998 Ydé | (44 520 318) | | |
| Tél: 699 93 38 84 | | | |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-









MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00233/E/2/D/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00085/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

Vu la constitution :

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ; Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CĂB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00085/AONR/MINHDU/CIPM/2023 du 01 juin 2023 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans certaines villes du Cameroun, (en procédure d'urgence) en trois lots. Lot 1 : (ville de Bafang et de Penka Michel), lot 2 : (ville d'Ebolowa 2eme et de Sangmélima), lot 3 : (ville de Buea). Financement : Fonds Routier / Exercices 2023 - 2024;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°72 du 10 Juillet 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

DECIDE:

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaires | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|-------------------------------|---|------------------------|-----------------------|
| 1 | Bafang et Penka Michel | BEC LA ROUTIERE | 31 802 128 | Cinq (05) mois |
| 2 | Ebolowa 2eme et Sangmélima | DCE | 55 694 007 | Dix (10) mois |
| 3 | Buea | BAMBUY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUE | 9 994 343 | Cinq (05) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 51/152 17/07/2023



COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux de construction d'une Case communautaire à EKOUDOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :
Travaux préparatoire-études
Terrassement
Fondation
Maçonnerie en élévation
Charpente, couverture
Menuiserie métallique et bois
Plomberie sanitaire
Electricité
Peinture

3. Cout Prévisionnel

VRD

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de <u>20.000.000 FCFA TTC (vingt millions de francs toutes taxes comprises)</u>

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Endom -MINDDEVEL ; Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 52/152 17/07/2023



7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA** (quarante millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **11 Août 2023**à <u>12 heures 00 précises</u> et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 010 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____14 juillet 2023___

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EKOUDOU « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de <u>400.000 FCFA (quatre cent mille francs</u>)Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le ____11 Août 2023____ à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

-



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Non-conformité ou Absence de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

| Expérience et références de l'entrepreneur | (02 critères) |
|---|---|
| Personnels | (13 critères) |
| Matériels | (06 critères) |
| Méthodologie d'exécution | (02 critères) |
| Situation financière de l'entrepreneur | |
| Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande(| (02 critères) |
| NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qua | lification entraine l'élimination de l'offre. |

le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste





COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'AKAK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous : Travaux préliminaires Maçonnerie en élévation Charpente, couverture Menuiserie métallique et bois Electricité Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de <u>10.000.000 FCFA TTC (dix millions de francs toutes taxes comprises)</u>

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Endom -MINSANTE Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°_____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.





8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom**, **Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt cinq millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le __11 Août 2023______ à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N°___009___/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 juillet 2023

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **200.000 FCFA (deux cent mille francs)**. Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le __11 Août 2023____ <u>à 13 heures 00 précises</u> par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

| Expérience et références de l'entrepreneur | (02 critères) |
|---|---------------|
| Personnels | |
| Matériels | |
| Méthodologie d'exécution | (02 critères) |
| Situation financière de l'entrepreneur | (02 critères) |
| Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande | (02 critères) |

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste



page 57/152 17/07/2023



COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°0041/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EBWEA Pierre Honoré aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **06 Juillet 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 du 25/05/2023 pour les Travaux de Réhabilitation de la Piste Agricole BEMEMGUE – YADIBO II, Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE:

<u>Article 1er</u>: P.N. SERVICES Sarl est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : Vingt Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Sept Mille Cinq Cent Soixante Huit (29 957 568) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Délai d'exécution : Trois (03) Mois Calendaire.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 11 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 58/152 17/07/2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE -EXERCICE 2023

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

En prélude au lancement de la Campagne Cacaoyère 2023/2024, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala, une Consultation pour la prestation de services en vue de l'organisation de la cérémonie de lancement de la Campagne Cacaoyère 2023/2024.

2. Consistance des prestations

La prestation de services est telle que déclinée dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel à l'issue de l'Etude préalable pour la présente Demande est de **Quarante-neuf millions cinq** cent (49.500 000) mille FCFA.

La réception sera effectuée dans les différents bassins de production (Agences) retenus pour l'occasion.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation, sera financée par le budget de l'ONCC exercice 2023, paragraphe « 670 500 : Appui Logistique Tenue de Réunions ».

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9 ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante** (**50 000) mille FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter préalablement les Services Techniques en charge de l'organisation de cette manifestation pour les modalités pratiques, lesquelles donneront lieu à une Attestation.





7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou Anglais en (sept) 07 exemplaires dont l'original et (six) 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **08 Août 2023** à **13 heures précises** et devra porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024

FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2023

"- A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réception de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de 15 jours après notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Neuf cent quatre vingt dix (990 000) mille FCFA** d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 4 du Dossier de Demande de Cotation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure et entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **08 Août 2023** à **14 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge, à raison d'un représentant au plus par soumissionnaire.





12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, 48h après l'ouverture des Offres:
 - L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
 - La copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
 - L'original de l'Attestation de Non redevance (timbré) ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
 - L'original de l'attestation de Soumission à la CNPS ;
 - L'original de la domiciliation bancaire
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;
 - Absence de preuve de l'expérience dans les prestations analogues :

(Procès- Verbal de réception relatif au Marché et ou lettre Commande joints, Marché et ou Lettre - commande certifiés par le service émetteur (1ère et dernière pages)).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

15. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael





MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00087/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00085/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00233/E/2/D/MINHDU du 11 JUILLET 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaires | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|-------------------------------|---|------------------------|-----------------------|
| 1 | Bafang et Penka Michel | BEC LA ROUTIERE | 31 802 128 | Cinq (05) mois |
| 2 | Ebolowa 2eme et Sangmélima | DCE | 55 694 007 | Dix (10) mois |
| 3 | Buea | BAMBUY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUE | 9 994 343 | Cinq (05) mois |

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des contrats correspondants.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 62/152 17/07/2023



COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 JUILLET 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Construction de 800 m² d'étangs avec des digues de base 4 m et de sommet 2 m faite de matériaux de plomberie d'alimentation et évacuations en PCV tandis que la sécurisation (filet anti prédation) est faite en nylon et cordage ; La fourniture du matériel de manutention (épuisette, balance à bascule de 100kg, alevinières, sceaux, houes, machettes, paniers, bassines de 30 litres) ;

La fourniture des alevins ;

La fourniture des aliments.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de <u>10.000.000 FCFA TTC (dix millions de francs toutes taxes comprises)</u>

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de consultation est adressées aux *entreprises de droit* La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP)de l'exercice 2023 / Commune d'Endom Ministère de la Santé Publique sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.





8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA** (cinquante millefrancs), payable à la Recette Municipale de la Commune d'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le _11 Août 2023à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OÙVERT En procédure d'urgence N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____14 juillet 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier de consultation, précisant le montant de <u>602.000 FCFA (six cent deux mille francs)</u>. Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le 11 AOUT 2023 <u>à 13 heures 00 précises</u> par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.





14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM Absence d'un prix unitaire quantifié,

• Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères de qualification

| Référence | (04 critères) |
|---------------------|----------------|
| Capacité financière | . (01 critère) |
| Personnels | (06 critères) |
| Matériels (| |
| Méthodologie | |

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste





SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° 02/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 DU 11-07-2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT THIRD PARTY MONITORING (TPM) POUR LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES ÉTATS DES INDEMNISATIONS DES PERSONNES ÁFFECTÉES PAR LE PROJET (PAPS), DU PLAN D'ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) ET L'AUDIT DE SA MISE EN ŒUVRE DANS LA RÉGION DU CENTRE CRÉDIT IDA NUMÉRO: 6689 CM RÉFÉRENCES STEP: CM- SONATREL-364958-CS-CQS

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans sa volonté de garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie électrique du pays, le Gouvernement du Cameroun a élaboré en 2014, un Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan vise à résoudre les problèmes tels que la surcharge des lignes et des transformateurs de desserte, une configuration du réseau non optimisée, la vétusté des équipements, l'inaptitude à absorber l'énergie produite par les centrales de production envisagées dans le court et moyen terme, augmenter l'accès à l'électricité et interconnecter les réseaux nationaux et sous régionaux. Un certain nombre de partenaires au développement à l'instar de la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement, l'Union Européenne et la Banque Islamique de développement, accompagnent le Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre dudit programme, à travers le financement d'un ensemble d'ouvrages. Le groupe de partenaires techniques et financiers mentionnés ci-dessus se sont associés pour financer en particulier le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) qui est le premier projet intégrateur sous régional et identifié comme prioritaire par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Ce Projet comprend trois composantes : (i) l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud (RIS) et du Réseau Interconnecté Nord (RIN) au Cameroun (interconnexion RIS-RIN) ; (ii) la connexion des réseaux électriques des deux pays qui permettra les transactions d'électricité entre eux ; et (iii) le renforcement du réseau électrique du Tchad et l'élargissement de l'accès à l'électricité à N'Djamena et dans ses alentours. Outre les avantages évidents escomptés des infrastructures envisagées au plan économique et social, leur construction va entrainer des effets environnementaux et sociaux négatifs pour les populations implantées le long du corridor de la ligne d'interconnexion telle que la perte de biens et de revenus. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, l'élaboration d'un Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) a été initiée par le gouvernement camerounais à travers la SONATREL, agence d'exécution du projet. Ce PAR est réalisé conformément aux lois camerounaises et aux prescriptions relatives au plan d'action de réinstallation contenues dans la politique opérationnelle OP 4.12 de la Banque mondiale. Il est mené dans la perspective de dégager les solutions d'atténuation des impacts socioéconomiques négatifs et de bonification des impacts positifs liés à la mise en œuvre du projet dans les localités traversées. Compte tenu de la complexité de la méthodologie utilisée pour la collecte des données, les enquêtes, et la sensibilité du PAR vis-à-vis des populations impactées, il serait judicieux de faire un contrôle supplémentaire et un audit à la fin des compensations afin d'affiner les informations préalablement collectées et de relever les manquements éventuels.

Aussi, le Gouvernement du Cameroun a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant Third Party Monitoring (TPM) pour la vérification de la conformité des états des indemnisations des Personnes Affectées par le Projet (PAPs), du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) et l'audit de sa mise en œuvre dans la Région du Centre ».

2. Objet

L'objectif principal de la mission est de « vérifier la conformité des données des PARs avec la réalité du terrain et de sa mise en œuvre conformément au Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ».

Les revues de conformité se concentreront sur les points suivants :

Conformité des listes des PAPs (telles que présentées dans les PARs) avec les personnes réellement impactées sur le

Conformité des biens impactés par PAP (tels que présentés dans les PARs) avec la situation actuelle sur le terrain ; Proposition des ajustements dans les PARs en cas de différence entre les prévisions et les constats consécutifs aux



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



vérifications de terrain ;

Conformité du paiement effectif des indemnisations aux personnes affectées après vérifications faites ;

Conformité des investissements effectifs pour les personnes bénéficiant d'autres formes de compensations (acquisition des terres pour PAPs, construction des maisons, etc...)

L'audit final évaluera en outre si toutes les activités nécessaires pour parvenir à la conformité ont été réalisées et si les procédures de compensation/indemnisation/réinstallation sont considérées achevées.

Périmètres d'intervention

Les zones d'intervention du consultant seront les différentes localités traversées par les ouvrages présentés dans le tableau suivant.

| Ouvrage | Département | Arrondissement | Empreintes ouvrages |
|--|-------------|----------------|--|
| Poste 225/30kV de Ntui | Mbam et Kim | Ntui | Superficie poste: 24ha34a84ca |
| Poste 225/30kV de Yoko | Mbam et Kim | Yoko | Superficie poste 5ha27a12ca |
| Ligne d'interconnexion double terne 225 kV | | | Corridor ligne : |
| | Lékié | Batchenga | Longueur ligne : 0.678km |
| | | | Largeur : 2x25 m |
| | | Ntui | Corridor ligne : |
| | Mbam et Kim | - Train | Longueur ligne : 272 km |
| | | Yoko | Largeur : 2x25 m |
| | Lékié | Batchenga | 01 voie d'accès pour une superficie de 1092 m ² |
| Voies d'accès | Mbam et Kim | Ntui | 47 voies d'accès pour une superficie de 16ha87a31 |





3. Consistance des prestations

TACHES DU CONSULTANT

a. Avant les compensations :

Vérifier les listes des PAPs (Photo, localité) et collecter les photocopies de leur CNI;

Vérifier la liste des biens impactés par PAP et les estimations y relatives (photos, coordonnées GPS...);

S'assurer que les évaluations des biens impactés dans le PAR reflètent la réalité du terrain ;

Vérifier l'identité des PAPs et de tous les ayants droits ;

Collecter tous les procès-verbaux des conseils de famille en vue de la répartition des indemnités à percevoir ;

En cas de décès d'un PAP collecter les pièces justificatives des ayants droits ;

Vérifier l'alignement entre les évaluations faites par le consultant et celles de la CCE et proposer des ajustements éventuels pour refléter la réalité du terrain.

b. Après les compensations :

S'assurer que le recensement et la méthodologie adoptée ont été respectés ;

Vérifier si les processus de paiement des indemnisations/compensations et réalisation des mesures de restauration des moyens de subsistance ont été conformes aux exigences de la Banque mondiale ;

Vérifier en cas de réinstallation, si le relogement des PAPs sur les sites de réinstallation a été effectif ;

Vérifier l'effectivité de la prise en compte des contestations sur l'évaluation des biens apparus lors des consultations publiques et les recensements additionnels des PAPs oubliés et non recensés par l'équipe du Projet ;

Evaluer l'importance des réclamations : nombre de plaintes et réclamations reçues/traitées/ résolues ;

S'assurer de la disponibilité des documents liés aux activités de consultation : procès-verbaux des réunions, comptes-rendus des discussions (focus groups) et entretiens, etc ;

S'assurer si les indemnités/compensations ont été payées aux propriétaires et usagers des terres ;

S'assurer si les indemnités/compensations sont en général conformes aux tarifs convenus ;

S'assurer si les mesures de restauration des moyens de subsistance ont été appliquées à tous les groupes de personnes affectées ;

S'assurer si une formation financière a été proposée à tous les groupes de personnes affectées ;

S'assurer si les activités commerciales affectées ont bénéficié des compensations prévues ;

S'assurer si les besoins spécifiques des groupes vulnérables ont été traités ;

S'informer si les activités commerciales affectées ont été restaurées ;

Vérifier l'opérationnalisation, l'efficacité, l'efficience et l'adaptabilité du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) par rapport aux réalités locales en mettant l'accent sur les modes de sensibilisation sur l'existence du MGP, les modes de réception des plaintes, le système de traitement, la durée des feedbacks aux PAPs, la participation, la confidentialité, la transparence, les réponses et opinions des PAPs ;

Vérifier l'effectivité de la communication et de la participation des PAPs (information sur les options, les entretiens et réunions) :

Vérifier systématiquement l'effectivité du versement intégral des indemnisations à tous les ayants droit sans exclusion, y compris les biens et les services communautaires d'accompagnement ;

Suivre et donner des appréciations sur la réinstallation.

4. Période d'éxecution

La mission s'étendra sur une durée de deux mois. Le Consultant travaillera étroitement avec le Client pour planifier le processus de vérification afin d'établir un chronogramme conforme à la planification des autres activités du Projet.

5. Remises des offres

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en **quatre exemplaires (dont 1 original et 3 copies)** à l'adresse ci-dessous ou transmises par courrier électronique au plus tard le <u>28 -07-2023</u> à 13 heures, heure locale avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un Consultant Third Party Monitoring (TPM) pour la vérification de la conformité des états des indemnisations des Personnes Affectées par le Projet (PAPs), du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) et l'audit de sa mise en œuvre dans la Région du Centre ».

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) Sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, Porte 3.

Téléphone: (+237)222 22 53 55 E-mail: serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à eric.essoua@sonatrel.co.cm





6. Critères d'évaluation

PROCEDURE DE SELECTION

Le Directeur Général de la SONATREL invite les firmes de Consultants (ci-après désignés les Consultants) éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, etc.). Les critères pour l'établissement du classement sont :

1-Expérience du Consultant :

- -Expérience en matière de vérification de la conformité des données des PARs ;
- -Expérience en matière d'audit de la mise en œuvre des PARs.

2-Equipe du Consultant :

- -1 Chef de mission : Avoir au minimum un diplôme universitaire (Bac + 5) en Gestion du développement, en Economie rurale, en Sociologie ou autres disciplines similaires. Avoir une spécialisation en Sociologie du Développement ou en Développement communautaire sera un avantage. Expérience confirmée pour la gestion de ce type d'opérations. Avoir exécuté au moins deux (2) missions similaires.
- -2 Coordonnateurs d'équipes: Avoir un diplôme universitaire d'au moins Bac + 4 en Gestion du développement, en Economie rurale, en Sociologie ou autres disciplines similaires. Avoir une expérience avérée en élaboration ou mise en œuvre des PARs, Avoir une spécialisation en Sociologie du Développement ou en Développement communautaire sera un atout. Avoir exécuté au moins deux (2) missions similaires.
- -08 Agents de liaison communautaire : Avoir un BAC+3 en sciences humaines, sciences sociales et/ou économiques et avoir déjà réalisé des enquêtes sur le terrain. La connaissance des langues locales sera un atout.
- Un Consultant sera choisi par la méthode *de Sélection Basée sur les Qualifications des Consultants »* (SQC) et une Proposition Technique Simplifiée (PTS) sera demandée conformément aux principes décrits dans les Règles de Passation de Marchés pour les Emprunteurs de FPI » Edition de novembre 2020. (Règles de Passation de Marchés), à l'adresse

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00035 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00024/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATÉRIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 0096 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 juillet 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|---|--|--|-----------------------|
| Ets SAINT TAMO et FILS, BP:3808Yaoundé | Vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt mille | Pêches, de l'Aquaculture et des Industries | Dix (10) jours. |
| Tél.: 694 882 535 | (28 480 000) | Halieutiques sise à Mvog Betsi/ Yaoundé | |

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 0094 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 3.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023:

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023. Considérant l'appel d'offres national ouvert N°0027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 22 mai 2023 relatif à l'acquisition des pirogues de pêche en appui aux communautés des pêcheurs en procédure d'urgence. Lot 3. DECIDE:

Article 1^{er} : La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, en raison du fait qu'aucun soumissionnaire n'a soumissionné au Lot 3.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA





VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°718/C/CUY/UTL-PDVIR/RPMJ DU 13 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°032/AOIO/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/CCCM-TR/2022 DU 13 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA MOBILITE PIETONNE DANS CERTAINS QUARTIERS DE YAOUNDE EN DEUX (02) LOTS SEPARES (LOT 1 : CITE VERTE ET LOT 2 : NKOLMESSENG)

| Télécharger la piece d'origine Affichage Web |
|--|
| Nom du Projet : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) |
| |
| <u>Pays</u> : Cameroun |
| Numéro du Projet : P156210 ; Crédit IDA N° -6132-CM |
| Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N°032/AOIO/CUY/UTL-PDVIR/CIPM/CCCM-TR/2022 |
| <u>Description du Marché</u> : Réalisation des travaux d'amélioration de la mobilité Piétonne dans certains quartiers de Yaoundé en 02 lots séparés (Lot 1 : Cité verte et Lot 2 : Nkolmesseng) |
| <u>Durée de la Prestation</u> : Vingt (20) mois pour chaque lot (huit (08) mois pour les travaux et douze (12) mois pour la période de garantie). |
| ADJUDICATAIRE |
| - |





| Lot | Lot 1 | Lot 2 | |
|--|---|---------------------------|--|
| Nom | Groupement WIETC CAMEROUN / WIETC INTER | | |
| Adresse | BP : Douala, Cameroun | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 869 618 357 FCFA | HTVA : 3 742 614 878 FCFA | |
| | TTC : 3 422 618 891 FCFA | TTC : 4 463 068 242 FCFA | |
| | Rabais : 11% | Rabais : 2% | |
| Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | HTVA : 2 553 960 338 FCFA | HTVA : 3 693 769 889 FCFA | |
| | TTC : 3 045 597 703 FCFA | TTC : 4 404 820 593 FCFA | |
| Montant du Marché | HTVA : 2 553 960 338 FCFA | HTVA : 3 693 769 889 FCFA | |
| (dans la monnaie de l'évaluation) | | | |

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES:

-

| Lot | Lot 1 | Lot 2 | |
|---------------------------------------|---|---------------------------|--|
| Nom | BUN'S | | |
| Adresse | BP : 1130 Yaoundé, Cameroun | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 754 137 540 FCFA | HTVA : 4 090 527 100 FCFA | |
| | TTC : 3 284 309 016 FCFA | TTC : 4 877 953 567 FCFA | |
| | Rabais : pas de rabais | Rabais : pas de rabais | |
| Montant de l'offre évaluée | HTVA : 2 670 747 540 FCFA | HTVA : 4 081 227 100 FCFA | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | TTC : 3 184 866 442 FCFA | TTC : 4 866 863 317 FCFA | |
| Motif du rejet | Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante | | |





| Lot | Lot 1 | |
|---------------------------------------|--|--|
| Nom | ERICO AND BROTHERS COMPANY | |
| Adresse | BP : 15 651 Yaoundé-Cameroun | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 382 416 066 FCFA | |
| | TTC : 2 841 031 159 FCFA | |
| | Rabais : pas de rabais | |
| Montant de l'offre évaluée | HTVA : 2 263 824 066 FCFA | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | TTC : 2 699 610 199 FCFA | |
| Motif du rejet | Offre non conforme pour l'essentiel car : | |
| | Le critère spécifique de construction et de gestion de contrat n'est pas satisfaisant : une seule référence au lieu de deux tel qu'exigé dans le critère du DAO ; | |
| | En effet, la deuxième référence relative au Marché n°000010/M/MINEPAT/CIPM/2020 n'a pas été prise en compte au regard des incongruités s'y trouvant et faisant état de fraude. | |

SOUMISSIONNAIRES REJETES:

_





| Lot | Lot 1 | Lot 2 | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| Nom | SNER | | |
| Adresse | BP : 756 N'Djaména, TCHAD | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 915 321 808 FCFA HTVA : 3 780 115 790 | | |
| | TTC : 3 476 521 256 FCFA | TTC : 4 507 788 080 FCFA | |
| | Rabais : pas de rabais | Rabais : pas de rabais | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | |
| Motif du rejet | Offre non conforme p | pour l'essentiel car : | |
| | | Absence des stratégies de Absence d'un plan d'action en réponexploitation et abus sexuel (EAS), Hander enfait Absence des stratégies pour obtenir démarrage de travaux, tels que l'outenir des stratégies pour l'outenir des stratégies pour des l'outenirs des stratégies pour obtenir démarrage de travaux, tels que l'outenir des stratégies pour obtenir des stratégies de stratégies pour obtenir de stratégies de stratégies de stratégies de stratégies pour obtenir de stratégies de stratégies pour obtenir de stratégies de stratégies de stratégies de stratégies pour obtenir de stratégies de stratégie | |

| Nom | KT AND CO | | |
|--------------------------------------|---|---|--|
| Adresse | BP 16 099 Yaoundé-Cameroun | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 389 885 250 FCFA HTVA : 3 599 791 050 FCFA | | |
| | TTC : 2 849 938 161 FCFA | TTC : 4 292 750 827 FCFA | |
| | Rabais : pas de rabais | Rabais : pas de rabais | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | |
| Motif du rejet | Offre non conforme pour l'essentiel car : | | |
| | | Absence des stratégies de general de la Absence d'un plan d'action en répons exploitation et abus sexuel (EAS), Harcher enfant en Absence des stratégies pour obtenir le démarrage de travaux, tels que l'ouver Absence du plan Général de Coordination la Sante en Absence de stratégie de sensibilisation aux IST, le VIH, le | |





| Nom | GROUPEMENT ASPROTECH / MEDCOM | | | |
|--------------------------------------|---|---|--|--|
| Adresse | BP : 8822 Yaoundé-Cameroun | | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 375 141 355 FCFA | HTVA : 3 714 654 575 FCFA | | |
| | TTC : 2 832 356 066 FCFA | TTC : 4 429 725 581 FCFA | | |
| | Rabais : pas de rabais | Rabais : pas de rabais | | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | | |
| Motif du rejet | Offre non conforme pour l'essentiel car : | | | |
| | | Incohérence du Prog La période du repli La mise en œuvre des mesures de qu'elle devrait s La période de pose des pavés aux Les têtes de dalo Stratégies de mana Absence de prévention et platexploitation et abus sexuel (E Absence du plan de Gestion locales de Absence du marquage de mobilisation et de travaux Absence de stratégie pour of de travaux, tels Absence de Plan Général de Absence de stratégie de ser Absence de stratégie de ser Absence de stratégie de ser | | |





| Nom | ETH Sarl | | |
|--------------------------------------|---|---|--|
| Adresse | BP 627 Douala-Cameroun | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 279 885 250 FCFA HTVA : 3 805 791 050 FCFA | | |
| | TTC : 2 718 763 161 FCFA | TTC : 4 538 405 827 FCFA | |
| | Rabais : pas de rabais | Rabais : pas de rabais | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | |
| Motif du rejet | Offre non conforme pour l'essentiel car : | | |
| | | Caution de soun Absence des stratégies de la Absence d'un plan d'action en réponsexploitation et abus sexuel (EAS), Harden enfarence | |





| Nom | AAMI | | | |
|--------------------------------------|---------------------------|---|--|--|
| Adresse | BP 13 322 Yao | undé-Cameroun | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 339 155 160 FCFA | HTVA : 4 745 435 280 FCFA | | |
| | TTC : 2 789 442 528 FCFA | TTC :5 658 931 571 FCFA | | |
| | Rabais : 5% | Rabais : 5% | | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | | |
| Motif du rejet | Offre non conforme | pour l'essentiel car : | | |
| | | Absence du formulaire ANT-3 i Absence du formulaire EXP-4.2a relati | | |
| | | Absence du formulaire EXP-4.2b relatif à | | |
| | | Absence du formulaire EXP-4.2c relatif à c | | |
| | | La lettre de soumission est non con | | |
| | | Planning Le planning d'exécution est s La période d'exécution des le planning n'incl Stratégies de mais le planning n'incl Absence du Planning d'exécution est s Absence du Schéma Oliman Absence du Schéma | | |
| | | Absence du Plan Génér | | |
| | | Absence de Stratégie de de Stratégie de de Stratégie de | | |
| | | | | |





Nom GENERAL BUSINESS AND PUBLIC

WORKS LTD

ETS ANUTEMEH JOHNSON FRU

Adresse

BP: 3661 Ndjamena, Tchad

BP 15 094 Yaoundé, Cameroun

Montant de l'offre lu publiquement

HTVA: 1 971 472 426 FCFA

HTVA: 3 108 111 664 FCFA;

TTC: 2 350 980 868 FCFA

TTC: 3 706 423 159 FCFA.

Rabais: 5%

Rabais: pas de rabais

Montant de l'offre évaluée

NON APPLICABLE

NON APPLICABLE

(Dans la monnaie de l'évaluation)

Motif du rejet

Offre non conforme pour l'essentiel car : Offre non conforme pour l'essentiel car :

- Caution de soumission non conforme
- Absence du formulaire FIN 3.4 relatif à la charge du travail;
- Absence du formulaire EXP 4.2.b) relatif
 à l'expérience spécifique en matière de
 construction dans les activités clés
- Stratégies de management et plan de mise en œuvre ESHS :
- Absence des stratégies de gestion des réseaux concédés;
- Absence d'un plan d'action en réponse à la violence basée sur le genre (VBG), exploitation et abus sexuel (EAS), Harcèlement sexuel (HS), et violence contre les enfants (VCE);
- Absence des stratégies pour obtenir les permis ou approbations requis avant le démarrage de travaux, tels que l'ouverture de carrières et sites d'emprunts ;
- Absence du plan Général de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS)
- Absence de stratégie de sensibilisation des ouvriers et riverains sur les risques liés aux IST, le VIH, le Sida, le COVID-19.

- Absence du programme mobilisatio
- Absence du programme construction
- Les stratégies de gesti mise en œuvre ESHS s
 Le formulaire FIN 3.2 ex
- non dûment rens • Le formulaire FIN 3.3 es
- non dûment ren.

 Absence du formulaire i
- la charge de tra • Absence du formulaire E à l'expérience spécifi
- Absence des stratégies
 Plans de mise en œ

activités clé



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



| | • | Caution de sournission Lettre de soumission n'e | |
|--------------------------------------|---|--|--|
| Motif du rejet | Offre non conforme pour l'essentiel car : | | |
| (Dans la monnaie de l'évaluation) | | | |
| Montant de l'offre évaluée | NON APPLICABLE | | |
| | Rabais : pas de rabais | | |
| | TTC : 2 592 487 462 FCFA | | |
| Montant de l'offre lu publiquement | HTVA : 2 173 993 679 FCFA | | |
| Adresse | BP : 15 651 Yaoundé-Cameroun | | |
| Nom | AGAPE LIMITED | | |
| Lot | Lot 1 | | |

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE COTATION N°43/DC/MINTP/CPR-FC/CSPM-PFC/2023DU 29 MAI 2023POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX ET SALLES DE COURS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE NIVEAU MASTER EN PLANIFICATION DES TRANSPORTS AU CAMEROUNADDITIF N°1N° 227/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EJPT1/2023

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

MODIFICATIONS PORTEES SUR LA DEMANDE DE COTATION

| Référence à l'article des IC | au lieu de : | lire PLUTOT : |
|------------------------------------|--|---|
| de cotation, Page 6 | exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies physiques, plus une (01) copie témoin séparée destinée à l'ARMP, marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier électronique au plus tard le 22 juin | Les offres doivent être déposées en sept (07) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies physiques, plus une (01) copie témoin séparée destinée à l'ARMP, marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier électronique au plus tard le 27 juillet 2023 à 10 heures, heure locale. |

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel





SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° _03/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2023 DU 11-07-2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT THIRD PARTY MONITORING (TPM) POUR LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES ÉTATS DES INDEMNISATIONS DES PERSONNES ÁFFECTÉES PAR LE PROJET (PAPS), DU PLAN D'ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) ET L'AUDIT DE SA MISE EN ŒUVRE DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 6689 CM RÉFÉRENCES STEP : CM- SONATREL-364958-CS-CQS

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans sa volonté de garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie électrique du pays, le Gouvernement du Cameroun a élaboré en 2014, un Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan vise à résoudre les problèmes tels que la surcharge des lignes et des transformateurs de desserte, une configuration du réseau non optimisée, la vétusté des équipements, l'inaptitude à absorber l'énergie produite par les centrales de production envisagées dans le court et moyen terme, augmenter l'accès à l'électricité et interconnecter les réseaux nationaux et sous régionaux. Un certain nombre de partenaires au développement à l'instar de la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement, l'Union Européenne et la Banque Islamique de développement, accompagnent le Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre dudit programme, à travers le financement d'un ensemble d'ouvrages. Le groupe de partenaires techniques et financiers mentionnés ci-dessus se sont associés pour financer en particulier le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) qui est le premier projet intégrateur sous régional et identifié comme prioritaire par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Ce Projet comprend trois composantes : (i) l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud (RIS) et du Réseau Interconnecté Nord (RIN) au Cameroun (interconnexion RIS-RIN) ; (ii) la connexion des réseaux électriques des deux pays qui permettra les transactions d'électricité entre eux ; et (iii) le renforcement du réseau électrique du Tchad et l'élargissement de l'accès à l'électricité à N'Djamena et dans ses alentours. Outre les avantages évidents escomptés des infrastructures envisagées au plan économique et social, leur construction va entrainer des effets environnementaux et sociaux négatifs pour les populations implantées le long du corridor de la ligne d'interconnexion telle que la perte de biens et de revenus. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, l'élaboration d'un Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) a été initiée par le gouvernement camerounais à travers la SONATREL, agence d'exécution du projet. Ce PAR est réalisé conformément aux lois camerounaises et aux prescriptions relatives au plan d'action de réinstallation contenues dans la politique opérationnelle OP 4.12 de la Banque mondiale. Il est mené dans la perspective de dégager les solutions d'atténuation des impacts socioéconomiques négatifs et de bonification des impacts positifs liés à la mise en œuvre du projet dans les localités traversées. Compte tenu de la complexité de la méthodologie utilisée pour la collecte des données, les enquêtes, et la sensibilité du PAR vis-à-vis des populations impactées, il serait judicieux de faire un contrôle supplémentaire et un audit à la fin des compensations afin d'affiner les informations préalablement collectées et de relever les manquements éventuels.

Aussi, le Gouvernement du Cameroun a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant Third Party Monitoring (TPM) pour la vérification de la conformité des états des indemnisations des Personnes Affectées par le Projet (PAPs), du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) et l'audit de sa mise en œuvre dans la Région de l'Adamaoua ».

2. Objet

L'objectif principal de la mission est de « vérifier la conformité des données des PARs avec la réalité du terrain et de sa mise en œuvre conformément au Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ».

Les revues de conformité se concentreront sur les points suivants :

Conformité des listes des PAPs (telles que présentées dans les PARs) avec les personnes réellement impactées sur le

Conformité des biens impactés par PAP (tels que présentés dans les PARs) avec la situation actuelle sur le terrain ; Proposition des ajustements dans les PARs en cas de différence entre les prévisions et les constats consécutifs aux





vérifications de terrain ;

Conformité du paiement effectif des indemnisations aux personnes affectées après vérifications faites ;

Conformité des investissements effectifs pour les personnes bénéficiant d'autres formes de compensations (acquisition des terres pour PAPs, construction des maisons, etc...)

L'audit final évaluera en outre si toutes les activités nécessaires pour parvenir à la conformité ont été réalisées et si les procédures de compensation/indemnisation/réinstallation sont considérées achevées.

Périmètres d'intervention

Les zones d'intervention du consultant seront les différentes localités traversées par les ouvrages présentés dans le tableau suivant.

| Ouvrage | Département | Arrondissement | Empreintes ouvrages |
|--|-------------|------------------------------|---|
| Poste 225/30kV de Tibati | Djérem | Tibati | Superficie poste: 11ha 11a56ca |
| Poste 225/110kV/30kV de Wouro Soua | Vina | Ngaoundéré 3 ^{ieme} | Superficie poste: 11ha56a74ca |
| | | Tibati | Corridor ligne : |
| | Djérem | | Longueur ligne : 136 km |
| | | Ngaoundal | Largeur : 2x25 m |
| Ligne d'interconnexion double terne 225 kV | | Martap | Corridor ligne : |
| | Vina | Ngaoundéré 2 ^{ieme} | Longueur ligne : 125 km |
| | | Ngaoundéré 3 ^{ieme} | Largeur : 2x25 m |
| | | | 68 voies d'accès pour une superficie de 39ha21a46 |
| | Djérem | Ngaoundal | |
| Voies d'accès | | Martap | 57 voies d'accès pour une superficie de 11ha74a25 |
| | Vina | Ngaoundéré 2 ^{ieme} | |
| | | Ngaoundéré 3 ^{ieme} | , |



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



3. Consistance des prestations

TACHES DU CONSULTANT

a. Avant les compensations :

Vérifier les listes des PAPs (Photo, localité) et collecter les photocopies de leur CNI;

Vérifier la liste des biens impactés par PAP et les estimations y relatives (photos, coordonnées GPS...);

S'assurer que les évaluations des biens impactés dans le PAR reflètent la réalité du terrain ;

Vérifier l'identité des PAPs et de tous les ayants droits ;

Collecter tous les procès-verbaux des conseils de famille en vue de la répartition des indemnités à percevoir ;

En cas de décès d'un PAP collecter les pièces justificatives des ayants droits ;

Vérifier l'alignement entre les évaluations faites par le consultant et celles de la CCE et proposer des ajustements éventuels pour refléter la réalité du terrain.

b. Après les compensations :

S'assurer que le recensement et la méthodologie adoptée ont été respectés ;

Vérifier si les processus de paiement des indemnisations/compensations et réalisation des mesures de restauration des moyens de subsistance ont été conformes aux exigences de la Banque mondiale ;

Vérifier en cas de réinstallation, si le relogement des PAPs sur les sites de réinstallation a été effectif ;

Vérifier l'effectivité de la prise en compte des contestations sur l'évaluation des biens apparus lors des consultations publiques et les recensements additionnels des PAPs oubliés et non recensés par l'équipe du Projet ;

Evaluer l'importance des réclamations : nombre de plaintes et réclamations reçues/traitées/ résolues ;

S'assurer de la disponibilité des documents liés aux activités de consultation : procès-verbaux des réunions, comptes-rendus des discussions (focus groups) et entretiens, etc ;

S'assurer si les indemnités/compensations ont été payées aux propriétaires et usagers des terres ;

S'assurer si les indemnités/compensations sont en général conformes aux tarifs convenus ;

S'assurer si les mesures de restauration des moyens de subsistance ont été appliquées à tous les groupes de personnes affectées ;

S'assurer si une formation financière a été proposée à tous les groupes de personnes affectées ;

S'assurer si les activités commerciales affectées ont bénéficié des compensations prévues ;

S'assurer si les besoins spécifiques des groupes vulnérables ont été traités ;

S'informer si les activités commerciales affectées ont été restaurées ;

Vérifier l'opérationnalisation, l'efficacité, l'efficience et l'adaptabilité du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) par rapport aux réalités locales en mettant l'accent sur les modes de sensibilisation sur l'existence du MGP, les modes de réception des plaintes, le système de traitement, la durée des feedbacks aux PAPs, la participation, la confidentialité, la transparence, les réponses et opinions des PAPs ;

Vérifier l'effectivité de la communication et de la participation des PAPs (information sur les options, les entretiens et réunions) :

Vérifier systématiquement l'effectivité du versement intégral des indemnisations à tous les ayants droit sans exclusion, y compris les biens et les services communautaires d'accompagnement ;

Suivre et donner des appréciations sur la réinstallation.

4. Période d'éxecution

La mission s'étendra sur une durée de deux mois. Le Consultant travaillera étroitement avec le Client pour planifier le processus de vérification afin d'établir un chronogramme conforme à la planification des autres activités du Projet.

5. Remises des offres

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en **quatre exemplaires (dont 1 original et 3 copies)** à l'adresse ci-dessous ou transmises par courrier électronique au plus tard le <u>28-07-2023</u> à 13 heures, heure locale avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un Consultant Third Party Monitoring (TPM) pour la vérification de la conformité des états des indemnisations des Personnes Affectées par le Projet (PAPs), du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) et l'audit de sa mise en œuvre dans la Région de l'Adamaoua ».

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) Sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, Porte 3.

Téléphone : (+237)222 22 53 55 E-mail : serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à eric.essoua@sonatrel.co.cm





6. Critères d'évaluation

Le Directeur Général de la SONATREL invite les firmes de Consultants (ci-après désignés les Consultants) éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, etc.). Les critères pour l'établissement du classement sont :

1-Expérience du Consultant :

- -Expérience en matière de vérification de la conformité des données des PARs ;
- -Expérience en matière d'audit de la mise en œuvre des PARs.

2- Équipe du Consultant :

- 1 Chef de mission: Avoir au minimum un diplôme universitaire (Bac + 5) en Gestion du développement, en Economie rurale, en Sociologie ou autres disciplines similaires. Avoir une spécialisation en Sociologie du Développement ou en Développement communautaire sera un avantage. Expérience confirmée pour la gestion de ce type d'opérations. Avoir exécuté au moins deux (2) missions similaires.
- 2 Coordonnateurs d'équipes: Avoir un diplôme universitaire d'au moins Bac + 4 en Gestion du développement, en Economie rurale, en Sociologie ou autres disciplines similaires. Avoir une expérience avérée en élaboration ou mise en œuvre des PARs, Avoir une spécialisation en Sociologie du Développement ou en Développement communautaire sera un atout. Avoir exécuté au moins deux (2) missions similaires.
- **08 Agents de liaison communautaire** : Avoir un BAC+3 en sciences humaines, sciences sociales et/ou économiques et avoir déjà réalisé des enquêtes sur le terrain. La connaissance des langues locales sera un atout.
- Un Consultant sera choisi par la méthode *de Sélection Basée sur les Qualifications des Consultants »* (SQC) et une Proposition Technique Simplifiée (PTS) sera demandée conformément aux principes décrits dans les Règles de Passation de Marchés pour les Emprunteurs de FPI » Edition de novembre 2020. (Règles de Passation de Marchés), à l'adresse

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MUSEE NATIONAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0010/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU MUSÉE NATIONAL.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA), N/A
IMPUTATION
57 14 02 02 01 222000.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur du Musée National lance un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition du matériel roulant au Musée National.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition du matériel roulant au Musée National.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition est de 30 000 000 (Trente millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est constitué d'un seul lot (01 véhicule de type pick-up 4x4);

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Musée National pour l'exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire **57 14 02 02 01 222000.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC. La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de : **trente mille (30 000)** Francs CFA.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 86/152 17/07/2023



9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard le 10 Août 2023 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 0010/AONO/ MINAC/CIPM/2023 du 12 juillet 2023 pour l'acquisition du matériel roulant pour le Musée National au titre de l'exercice 2023."

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

 Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du véhicule objet du présent Appel d'Offres est de **quarante-cinq (45) jours**. La livraison se fera à la Sous-direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **600 000** (Six cent mille) **FCFA**

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 10 Août 2023 à 13 heures, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et avant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.





14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus original accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée;
- Non-respect de 70% des autres caractéristiques techniques mineures ;
- Non-respect de cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un projet similaire au cours des deux (02) dernières années :
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :
- 1. Pour le Pick-up
- Puissance maxi (ch) à tr/mn : 150/4000 ;
- Source d'énergie Diesel ;
- Garde au sol :?214 mm;
- Nombre de places assises : 05 ;
- Cylindré ? 1910

Critères éliminatoires additifs pour les soumissionnaires en ligne

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- 2. Critères de qualification

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'Offre (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);
- Le délai de livraison (45 jours maximum) ;
- La garantie de (01) an ;
- Le service après-vente ;
- Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années :
- La capacité financière (supérieure ou égale à cinquante pour cent du montant de la soumission) ;
- L'acceptation des conditions de la lettre commande (CCAP et DF paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'Offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le DIRECTEUR

HEUMEN TCHANA HUGUES





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00032_/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°0026/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA D'OBILI EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 0093_/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 Juillet 2023 la demande de cotation sus indiquée est déclarant infructueuse en raison de de la non soumission à la demande cotation.

Le présent communiqué sera publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES **INDUSTRIES ANIMALES**

COMMUNIQUE N° 00034 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00029/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS POUR UN SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET LE BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN DU MINEPIA À MVOG-BÉTSI EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° _0095 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du _07 Juillet 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|-------------------------------------|---|---|-----------------------|
| Sté SMART SECURITY SOLUTION S.A, | Deux millions huit cent-vingt-un mille huit cent vingt-quatre | A Mvog Betsi/ Yaoundé site du MINEPIA | Deux (02) mois. |
| BP: 30388 Yaoundé | (18 821 824) | | |
| Tél.: 675 927 551 | | | |

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commandé correspondante.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA





COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°014/ASMI/CUD/SG/DIRPOM/2023 DU 13/07/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ETUDE PORTANT MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALAPOUR LE LOT UNIQUE : MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans le but de sécuriser, de maitriser l'offre et de lutter contre le transport routier clandestin dans ville de Douala, le Maire de la ville souhaite maitre sur pied des identifiants uniques sur taxis et minibus en circulation dans la ville de Douala. Ce projet qui implique les Communes d'Arrondissement permettra à la population de savoir quel taxi il emprunte, qui en est le chauffeur, ledit taxi est-il connu de l'Administration qui peut en assurer la traçabilité ou pas. D'où le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt lancé à l'intention des entreprises de droit camerounais désirant participer à la pré-qualification pour les prestations sus citées.

2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des entreprises devant réaliser les tâches visant à développer un logiciel qui permettra de sécuriser les habitants dans les taxis. D'un point de vue général, l'objectif de l'étude est d'identifier et de recenser les minibus en circulation dans la ville de Douala et d'obtenir les solutions appropriées pour la maitrise de l'offre.

3. Consistance des prestations

Les prestations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

| Désignations | Missions |
|---|--|
| MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALA | Identification des taxis, mini bus et de leurs propriétaires Production d'un tableau de bord des taxis, mini bus en circulation à Douala Collaboration avec les syndicats et les FMO en vue de l'élaboration et du lancement du projet Maitrise de l'effectif de mini bus effectuant le transport public, leurs exploitants et point de chargement; La mise à jour automatique des informations. |

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises de droit camerounais, à même de développer les logiciels de sécurité et qui désirent participer à la pré-qualification des prestations sus indiquées à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

Ces entreprises devront posséder une expérience dans l'élaboration des systèmes d'information.





5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Direction de la Police Municipale et de la Sécurité

B.P: 43 Douala

Tél.: (237) 233 42 15 09 -Fax: (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 10/08/2023 à 10 heures heure locale, et devra porter la mention suivante:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°014/ASMI/CUD/SG/DIRPOM/2023 DU 13/07/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ETUDE PORTANT MISE EN PLACE DES IDENTIFIANTS UNIQUES DES TAXIS ET MINIBUS A TRAVERS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts juridiques ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise (registre de commerce) ;
- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou du lieu de résidence du soumissionnaire datant moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
- Une attestation de non redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations règlementaires en matière d'impôts au cours des trois derniers mois ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;

N.B : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

I- CRITERES DE SELECTION

| CRITERE | SEUIL MINIMUM |
|---------|---------------|





| 1. Références techniques | Le soumissionnaire devra justifier avoir effectivement exécuté au cours des trois (03) dernières années en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins un (01) contrat majeur dans les systèmes d'information d'un montant minimum de 5 000.000 FCFA. |
|---------------------------------|---|
| | Pour être validée, la référence devra être justifiée par les éléments suivants : |
| | - La copie de l'extrait de chaque contrat signé des deux parties. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ; |
| | - tout document qui atteste de l'exécution encours ou antérieure dudit contrat; |
| | - Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée (contact du maitre d'ouvrage à joindre). |
| | |
| | |
| 1. B. Matériel | - Un ordinateur + imprimante |
| 1. B. Matériel | - Un ordinateur + imprimante - Un véhicule de liaison |
| 1. B. Matériel | |
| 1. B. Matériel 1. C. Personnel | - Un véhicule de liaison NB : justifier de la possession du matériel par les factures certifiées, et le véhicule par la carte |
| | - Un véhicule de liaison NB: justifier de la possession du matériel par les factures certifiées, et le véhicule par la carte grise ou le contrat de location Un Ingénieur en informatique (Bacc + 5) développeur justifiant d'une expérience professionnelle |
| | - Un véhicule de liaison NB: justifier de la possession du matériel par les factures certifiées, et le véhicule par la carte grise ou le contrat de location Un Ingénieur en informatique (Bacc + 5) développeur justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq années Un Ingénieur en informatique (Bacc + 5) infrastructures et systèmes justifiant d'une expérience |

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

7. Critères d'évaluation

I- CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

| CRITERES | | |
|----------|----------|--|
| | CRITERES | |





POINTS ALLOUES



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm







| TOTAL GENERAL | 100 |
|--|-----|
| 1. 1. PRESENTATION GLOBALE DE L'ENTREPRISE | 05 |
| Organigramme assorti des détails sur l'entreprise | 5 |
| 1. 2. REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DE L'ENTREPRISE | 50 |
| Le soumissionnaire devra justifier de la réalisation au cours des trois (03) dernières années d'au moins un (01) contrat dans les systèmes d'information d'une valeur minimale de cinq millions (5 000 000) FCFA. N.B: Les références énumérées par le soumissionnaire devront être justifiées, par les | 50 |
| pages de garde et de signature du contrat, et tout autre document prouvant l'exécution en cours ou antérieure du contrat. | |
| 1. 3. PERSONNEL | 35 |
| O Un Ingénieur informatique (Bac+5) développeur justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq années | 20 |
| Diplôme BACC +5 | 10 |
| Expérience d'au moins 05 ans | 05 |
| Attestation de disponibilité signée par le candidat | 05 |
| Un Ingénieur en informatique (Bacc + 5) infrastructures et systèmes justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois années | 7,5 |
| Diplôme en informatique (Bacc+5) | 05 |
| Expérience d'au moins 03 ans dans le domaine informatique | 2.5 |
| Un technicien supérieur en génie informatique (Bacc+2) justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (03) années en réseau et télécommunication | 7,5 |
| Diplôme BACC+2 en informatique | 05 |
| Expérience d'au moins 03 ans dans le domaine des systèmes d'information | 2.5 |
| 4- MATERIELS DE L'ENTREPRISE | 10 |
| ● · Un véhicule de liaison justifié par la carte grise ou le contrat de location | 5 |
| Un ordinateur + imprimante justifiés par les factures | 5 |

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80%) pourcent du total général, seront pré qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.





8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala, sise à Youpwe - BP 43, sise, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues seront consultées dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour la campagne 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 13 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MUSEE NATIONAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0011/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MUSÉE NATIONAL (PHASE II).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA), N/A
IMPUTATION
57 14 03 03 04 221000

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur du Musée National, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National exercice 2023 (phase II).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Préparation des surfaces ;
- Enduits et lissage;
- Colmatage des fissures ;
- Peinture :

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 20 000 000 francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique tel que défini dans l'objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine dans le domaine des travaux mentionnés dans le CCTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par le Budget du Musée National, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°57 14 03 03 04 221000

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC.





8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard 11 Août 2023 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 0011/AONO/ MINAC/CIPM/2023 du 13 Juillet 2023 pour les travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (phase II)."

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux ne devra pas excéder deux (02) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de : **400.000 (Quatre cent mille) francs CFA.**

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **11 Août 2023** à 13 heures, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

- 1) Critères éliminatoires :
- 1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- 2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3. Omission dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
- 4. Non-satisfaction d'au moins cinq (05) critères sur les sept (07) critères de qualification;
- 5. Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- 6. Absence de la caution de soumission ;
- 7. Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des deux (02) dernières années ;
- 8. Expérience du personnel d'encadrement :





- Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux de Génie Civil avec au moins 05 (cinq) ans d'expérience dans le domaine
- Chef de chantier : Technicien de Génie Civil avec 05 (cinq) ans d'expérience.2) Critères de qualification :
- a) Evaluation des offres techniques

Les Offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

| 1 | Capacité financière supérieure ou égale à 6.000.000 (six millions) de FCFA | Oui/Non |
|---|---|---------|
| 2 | Déclaration sur l'honneur de visite de site | Oui/Non |
| 3 | L'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page). | Oui/Non |
| 4 | Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning) | Oui/Non |
| 5 | Présentation des offres (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc); | Oui/Non |
| 6 | Garantie d'un an | Oui/Non |
| 7 | Disponibilité du matériel et des équipements essentiels | Oui/Non |

a) Evaluation des Offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffres et en lettres et apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les Offres de la moins disante à la plus disante (l'Offre peut être déclarée anormalement basse). Conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le Franc CFA.

15. Attribution

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'Offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le DIRECTEUR

HEUMEN TCHANA HUGUES



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 100/152 17/07/2023



COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENC RC K9DE N° 007/AONO/CU-NGAOUNDERE/CIPM-PCCM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LES DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS'LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de ramèlioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Ville de NGAOUNDERE lance pour le compte de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, Département de la VINA, Région DE L'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de trente (30) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bols, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 01 Immeuble R+2 de 06 logements de type T2;
- 04 immeubles R+2 de 06 logements de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ta présente prestation est de quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent quarante mille (497 640 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais Installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.



17/07/2023



7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Particulier du Maire de la Ville de Ngaoundéré et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier du Maire de la Ville de Ngaoundéré et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programme de Partenariat de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard **le 09 Août 2023 à 14 heures,** heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CU-NGAOUNDERE/CIPM-PCCM/2023 DU 12 JUIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB: Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **neuf millions neuf cent mille (9 900 000) Francs CFA,** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 09 Août 2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.





14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de **cent millions (100 000 000) Francs CFA** (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB: La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- CUN : BP : 62 Ngaoundéré Tél. : 677 80 74 76 / 670 32 37 45 ; - FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

NGAOUNDERE le 12 Juillet 2023

Le MAIRE

SALIHOU



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 105/152 17/07/2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/NASLA/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023 FOR THE PROVISION OF COMPREHENSIVE DAMAGE INSURANCE TO THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION OF BUEA

FINANCING BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The Director General of NASLA hereby launches a National Open National Invitation to Tender for the provision of Accident and Funeral Insurance services to Trainees of the National School of Local Administration (NASLA), FOR THE PROVISION OF COMPREHENSIVE DAMAGE INSURANCE TO THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION OF BUEA

2. Nature of services

The services to be performed relate to comprehensive damage insurance coverage including:

- Fire insurance and related risks
- n First risk burglary or violence insurance
- n Glass breakage insurance
- n Comprehensive IT risk insurance

For thefollowing buildings at NASLA:

- > 1-Block A (Central Administration) > 2-Amphi 350
- >3- Major National Dialogue Building > 4-Finance Building
- >5- Library Building

3. Estimated cost

The estimated amount for the services is CFAF 10,000,000 (Ten million) including taxes.

4. allotment

This tender document consists of a single lot.

5. Participation and origin

This open national call to tender targets insurance companies governed by Cameroonian Laws and based in Cameroon, meeting the conditions laid down by the regulations in force in the member states of the Inter-African Conference on Insurance Markets (CIMA) and accredited by Cameroon's Ministry of Finance





6. Financing

The services covered by this call to tender shall be financed by the NASLA budget for the 2023 financial year, line 205T03 670404

7. Consultation of tender file

The file can be studied during working hours (7.30 a.m. - 3.30 p.m.) at the NASLA Contracts Service (New Archives Building) as soon as this notice is published

8. Acquisition of tender file

Invitation to Tender Documents can be obtained during working hours at the Directorate General, subject to the presentation of the receipt of payment of a non-refundable sum of **CFAF fifteen thousand (15,000)**, which is the cost of purchasing the tender documents; payable to BICEC, Account **No. 33598800001.89**, the "*Compte special CASARMP*". The copy of the said receipt shall be submitted upon withdrawal of the Call to Tender Documents.

9. Submission of bids

Each bid written in French or English in seven (7) copies of which one (1) is the original paper copy, six (6) photocopies marked as such, must be received at the **NASLA Contracts Service** (New Archives Building), not later than **25/072023 at 10AM** and submitted and a receipt issued. It should bear the following inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 008/A0NO/NASLA/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023

FOR THE PROVISION OF COMPREHENSIVE DAMAGE INSURANCE TO THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION OF BUEA

"To be opened only during the Bids Opening Session"

10. Delivery deadline

The coverage period is six (06) months, as from the date of signature of the service order for the services to commence

11. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond worth **CFAF TWO HUNDRED THOUSAND (200,000),** issued by a first class financial institution approved by the Minister in charge of Finance and listed in Exhibit No.11 of the Tender file, valid for 120 (One Hundred and Twenty) days as from the date of opening of the bids, without which the bid shall be rejected.

Originals of the other administrative documents required must be produced or their certified true copies issued by the service concerned or an administrative authority (S.D.O, D.O. etc.) in accordance with the provisions of the Special Rules and Regulations of the Call to Tender.

They must be dated less than three (03) months or should have been drawn up after the date of signature of the call to tender notice.

Any bid that does not comply with the requirements of this notice and the tender documents will be declared inadmissible. For example, if a bid bond issued by a financial institution approved by the Ministry of Finance is absent or failure to comply with the model documents in the tender documents, the tender will be rejected.





12. Admissibility of bids

Each bid written in French or English in seven (7) copies of which one (1) is the original paper copy, six (6) photocopies marked as such, must be received at the **NASLA Contracts Service** (New Archives Building), not later than **25/072023 at 10AM** and submitted and a receipt issued. It should bear the following inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 008/A0NO/NASLA/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023

FOR THE PROVISION OF COMPREHENSIVE DAMAGE INSURANCE TO THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION OF BUEA

"To be opened only during the Bids Opening Session"

13. Opening of bids

Bids will be opened in two stages The opening of the administrative documents; the technical bids will take place on **25/07/2023 at 11AM** by the NASLA Internal Tender's Board, sitting in the conference room of the NASLA library. The opening of the financial bids will take place at the above-mentioned venue by the same Board at a later date.

Only bidders or their duly authorised representatives with full knowledge of the file may attend this opening session.

10





14. Evluation critera

1 Elimination criteria

The elimination criteria for this call to tender include the following:

- False declaration, substitution or falsification of administrative documents;
- Absence of the bid bond or erroneous bond at the bid opening;
- Absence of the certificate of adherence to the provisions of the CIMA code;
- Failure to produce the financial proposal in accordance with the documents referred to in the tender documents and a bid of less than 90% of the estimated cost:
- Absence of authorization;
- Technical score below 80 points out of 100;
- Presence of financial information in the technical or administrative bid.
- Have been under surveillance in the past 5 years.

12.2. Essential criteria

Technical bids will be evaluated on the basis of one hundred (100) points in accordance with the criteria detailed for each lot in the Special Rules for the Call to Tender (RPAO).

1. Method for selecting the Insurer

The company will be chosen based on quality and cost.

Following the technical and financial evaluations, an overall score (technical-financial) will be calculated as

follows:

GS= 0.80* TS+ 0.20*FS

Where:

GS General Sore

TS Technical Score

FM: Finance Score

With FS = 100*(MMd)/(MS)

MMd: Evaluated amount of the best bidder





MS: Evaluated amount of the bidder





15. Award

MMd: Evaluated amount of the best bidder

MS: Evaluated amount of the bidder

16. Validity of bids

Bidders remain bound by their tender for a period of ninety (90) days as from the deadline for submission of tenders.

17. Complementary information

Further information can be obtained daily during working hours from the Contracts Service of the National School of Local Administration (NASLA) (New Archives Building), after the publication of this notice.

BUEA le 30 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TANYITIKU ENOHACHUO BAYEE





COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Construction de 800 m² d'étangs avec des digues de base 4 m et de sommet 2 m faite de matériaux de plomberie d'alimentation et évacuations en PCV tandis que la sécurisation (filet anti prédation) est faite en nylon et cordage ; La fourniture du matériel de manutention (épuisette, balance à bascule de 100kg, alevinières, sceaux, houes, machettes, paniers, bassines de 30 litres) ;

La fourniture des alevins ;

La fourniture des aliments.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP)de l'exercice 2023 / Commune d'Endom Ministère de l'Habitat et du Développement Urbainsur la ligne d'imputation budgétaire n°_____

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt cinq millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 11 Août 2023à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N°011/AONO/COMMUNE _14 juillet 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_ PISCICOLE A ENDOM « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de TROIS (03) MOIS, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du Dossier de consultation, précisant le montant de 3.500.000 FCFA (trois millions cinq cent mille francs). Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et offres financières se fera en seul un temps et aura lieu le 11 Aout 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 113/152

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM Absence d'un prix unitaire quantifié,

• Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères de qualification

| Référence | (04 critères) |
|---------------------|----------------|
| Capacité financière | . (01 critère) |
| Personnels | (06 critères) |
| Matériels (| |
| Méthodologie | |

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste





MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00089/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE), LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA LOT 3 VILLE DE GAROUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Le résultat d'analyse des offres administratives et techniques relatives au dossier d'Appel d'Offres ci-dessus référencé est résumé dans le tableau ci-dessous :

| N° LOT | BETs | OFFRES ADMINISTRATIVES | OFFRES TECHNIQUES | OBSERVATIONS |
|--------|---------------------|---------------------------|----------------------|---|
| 1 | BETAS AS | CONFORME | 91,5/100 | Qualifié pour la suite de la procédure |
| 2 | EXPLORA SARL | NON CONFORME | - | Disqualifié pour la suite |
| | 67 DESIGN & BUILD | NON CONFORME | | de la procédure |
| | CREACONSULT SARL | CONFORME | 97/100 | Qualifié pour la suite de la procédure |
| 3 | MAD CONSULTING SARL | CONFORME | 81,5/100 | Qualifié pour la suite de la procédure |

Par ailleurs, les soumissionnaires qualifiés sont invités à la séance d'ouverture de leurs offres financières respectives qui aura lieu le **12 JUILLET 2023 à 14h** précise dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 115/152 17/07/2023



CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS NEUFS ET DU MATÉRIEL DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des équipements et du matériel de génie civil à ladite Collectivité, suivant l'allotissement ci-après :

| N° lot | Désignation/Libellé | Quantité | Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA | Délais de livraison |
|--------|----------------------------|----------|---|------------------------|
| 01 | Porte Char à trois essieux | 01 | 145 236 000 | Six (06) mois |
| 02 | Tractopelle | 01 | 137 592 000 | Six (06) mois |
| 03 | Bétonnière | 01 | 50 102 530 | Six (06) mois |
| 04 | Compacteur | 01 | 107 616 600 | Six (06) mois |
| 05 | Camions bennes | 02 | 170 190 370 | Six (06) mois |
| | TOTAL | 06 | 610 737 500 | / |

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Conseil Régional du Littoral des équipements of génie civil, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite fourniture concern

- Lot 01 : un (01) Porte char à trois essieux ;
 Lot 02 : une (01) Tractopelle ;
- Lot 03 : une (01) Bétonnière ;
- Lot 04 : un (01) Compacteur ;
- Lot 05 : deux (02) Camions bennes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet s'élevant à la somme de Six cent dix millions sept cent trente-sept mille cinq cents (6 présente, par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Porte Char à trois essieux : Cent quarante-cinq millions deux cent trente-six mille (145 236 000) francs CF.
- Lot 02 : Tractopelle : Cent trente-sept millions cinq cent quatre-vingt-douze mille (137 592 000) francs CFA TTC ;
- Lot 03 :Bétonnière : Cinquante millions cent deux mille cinq cent trente 50 102 530) francs CFA TTC
- Lot 04 : Compacteur vibrant monocylindrique : Cent sept millions six cent seize mille six cents (107 616 600) franc
- Lot 05 : Camions bennes : Cent soixante-dix millions cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-dix (170 190 3





4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute exerçant l'activité de vente d'engins de génie civil homologués par le Ministère des Transports, et installés en République d règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

5. Financement

Les fournitures, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional du Littoral au tit 2023. Imputation 222180.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au premier étaç abritant les services du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable **Trois cent soixante-quinze francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une versior USB) marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récép Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, Secrétariat Général, au plus tard le **08 Aout 2023** à **12 H 00**, heure locale, porta suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°011/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS NEUFS ET DU MATÉRIEL DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU

À N'OUVRIRQU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **Six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le prestations.





10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Deux millions neuf cent quatre mille sept cent vingt (2 904 720) francs CFA;
- Lot 02 : Deux millions sept cent cinquante et un mille huit cent quarante (2 751 840) francs CFA ;
- Lot 03: Un million deux mille cinquante (1 002 050) francs CFA;
- Lot 04 : Deux millions cent cinquante-deux mille trois cent trente-deux (2 152 332) francs CFA;
- Lot 05: Trois millions quatre cent trois mille huit cent sept (3 403 807) francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **08 Aout 2023** à **13H00**, heure locale, dans la salle de conférences du Conseil Régi Douala – Bonanjo, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral, siége des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant les critères éliminatoires et les critères essentiels.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai règlementaire de 48h;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de prospectus d'origine en couleur :
- Non-respect de 80% des spécifications techniques mineures :
- Absence du non abandon des marchés publics ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans les tableaux ci-après :

LOT 01: UN (01) PORTE CHAR A TROIS ESSIEUX

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

| N° | DESIGNATION | CARACTERISTIQUES | |
|----|-----------------------------------|------------------|--|
| | TRACTEUR | | |
| 1 | Puissance du moteur | ? 350 CV | |
| 2 | Cylindrée | ? 8 000 cm3 | |
| 3 | PTAC | ? 25 tonnes | |
| 4 | Pneumatiques | 12R22.5/13R22.5 | |
| 5 | Capacité du réservoir à carburant | ? 300 litres | |
| | REMORQUE | CARACTERISTIQUES | |





| | DESIGNATION | |
|----|--|-----------------------|
| N° | DESCRIPTION | CARACTERISTIQUES |
| 6 | Nombre d'essieux | 03 |
| 7 | Nombre pneumatiques | 12 roues + 01 secours |
| 8 | Kit de freinage | |
| 9 | Kit électrique à la norme de la circulation routière | |
| 10 | PTAC | ? 50 tonnes |

LOT 02: UNE (01) TRACTOPELLE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

| N° | DESIGNATION | CARACTERISTIQUES |
|----|----------------------|------------------|
| 37 | Puissance moteur | ? 60 kw |
| 38 | Poids Total | ? 8000 kg |
| 39 | Stabilisateurs | ? 1 |
| 40 | Capacité godet | ? 0.8 m3 |
| 41 | Capacité godet rétro | ? 0.2 m3 |

LOT 03: UNE (01) BETONNIERE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

| N° | DESIGNATION | CARACTERISTIQUES |
|----|---------------------------------|------------------|
| 59 | Puissance du moteur | ? 300 CV |
| 60 | Réservoir à eau | ? 6 m3 |
| 61 | Poids Total en Charge | ? 20 tonnes |
| 62 | Capacité réservoir de carburant | ? 300 Litres |
| 63 | Pneumatique | 12.00R20 |

LOT 04: UN (01) COMPACTEUR VIBRANT MONOCYLINDRIQUE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

| Lio | |
|------|--|
| IN | |
| _ننا | |





DESIGNATION





CARACTERISTIQUES









| 80 | Puissance moteur | ? 100 kw |
|----|------------------------|-------------------|
| 81 | Réservoir de carburant | ? 200 L |
| 82 | Poids Total en Charge | ? 18 000 kg |
| 83 | Dimension pneumatiques | 23.1-26 / 20.5-25 |
| 84 | Largeur du tambour | ? 2000 mm |

LOT 05: DEUX (02) CAMIONS BENNES

SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES

| N° | DESIGNATION | CARACTERISTIQUES |
|-----|------------------------|------------------------|
| 104 | Puissance moteur | ? 300 CV à 2200 tr/min |
| 105 | Poids total en charge | ? 30 tonnes |
| 106 | Dimension pneumatiques | 13R22.5 |
| 107 | Cylindrée | ? 10 000 cm3 |
| 108 | Capacité de la benne | ? 15 m3 |

- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie des équipements et matériel proposés ;
 - Absence de structure de maintenance agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée pour les non concessionnaires;
 - Offre n'ayant pas satisfait à au moins 6/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 - Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires dans l'offre financière ;
 - Absence de capacité financière ;
 - Offre financière incomplète.

NB: Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraine l'élimination pure et simple du soumissionnaire (*Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics*).

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire (OUI ou NON) et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- E.1. Présentation de l'offre ;
- E.2. Références Du Soumissionnaire
- E.3. Planning et délais de livraison



17/07/2023



E.4. Garantie Des Engins Un (1) An Au Moins

E.5. La capacité financière

E.6. Service Apres Vente

E.7. Preuve D'acceptation Des Conditions Du Marches (CCAP Et ST)

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **75** %de l'ensemble des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

14. Durée Validité des Offres

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué, pour chaque lot, au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins-disante et qui remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;

Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots objet du présent Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe





COMMUNE D'ENDOM

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°012/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023RELATIF A LA FOURNITURE D'UN PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIEQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOM

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance une Demande de cotation, **pour la fourniture d'un paquet minimum en kits scolaire, hygiénique et médical destinés à la Commune d'Endom**.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- la fourniture
- le transport et manutention,
- la réception,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <u>6.000.000 FCFA TTC</u> (Six millions francs Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

La fourniture est en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Commune d'Endom –Budget d'Investissement Public de l'exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis





8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom**, **Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt-cinq millefrancs), payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le ___11 Août 2023__ à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°___012_/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_14 juillet 2023__ RELATIF A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM EN KITS SCOLAIRE, HYGIENIEQUE ET MEDICAL DESTINES A LA COMMUNE D'ENDOMA n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de de **UN (01) MOIS.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'un montant de <u>120.000 FCFA</u> (cent vingt mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en un seul temps et aura lieu le <u>11 Août 2023</u> <u>à 13 heures 00 précises</u> par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou non conformité de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements (

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Non-respect de 70 % des critères essentiels

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur





| Le chiffre d'affaires Les références du fournisseur Les Spécifications techniques Les preuves d'acceptation des conditions | (02 critères) |
|---|---------------|
| de la Lettre-commande | (03 critères) |
| ■ La présentation de l'offre | (03 critères) |

N.B. Le non respect de 70% au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins- disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023 page 127/152 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm 17/07/2023



MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00088/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE NKOTENG ET NANGA-EBOKO, LOT2 : VILLE DE NKOLAFAMBA ET LOT 3 : VILLE DE MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00234/E/2/D/MINHDU du 11 JUILLET 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives à la consultation susmentionnée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaires | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------|--------------------|
| 1 | Nkoteng et Nanga-Eboko | Gpt TEAM INTERNATIONAL / WINNER Sarl | 37 923 483 | Dix (10) mois |
| 2 | Nkolafamba | BEM ENGINERING CONSULTING | 22 831 929 | Dix (10) mois |
| 3 | Mora | CABINET TWS | 11 263 163 | Cinq (05) mois |

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des contrats correspondants.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE





COMMUNE DE MENJI

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE)
10/ONIT/AD/MC/MCTB/2023 OF 19/06/2023 FOR THE SUPPLY OF WATER TO MENJI TOWN, LEBIALEM DIVISION.

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the Public Investment Budget 2023, *The Mayor of MENJI COUNCIL* hereby launches an OPEN *NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE)* FOR THE SUPPLY OF WATER'TO MENJI TOWN, LEBIALEM DIVISION

2. Nature of services

The works comprise the output of the preliminary studies carried out and the detailed information provide in the technical specifications and the quantitative estimates.

3. Estimated cost

The estimated budget inclusive of taxes is one hundred million (100,000,000)

4. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender

5. Financing

Works of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget (punctual) of the 2023 financial year, budget head N° **57 94 195 05 110000 523412**

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Menji COUNCIL - General Secretariat, Tel: 677875995 as soon as this notice is published

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the MENJI COUNCIL Office (General Secretariat), Tel: 677875995, As soon as this notice is published against payment of the sum of **two**

hundred thousand (200,000) CFA francs, payable at the Municipal Treasury



17/07/2023



8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the *MENJI COUNCIL Office* (*General Secretariat*) not later than 21/07/2023 at **10am** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE)

10/ON IT/LD/MC/MCTB/2023

FOR THE SUPPLY OF WATER TO MENJI TOWN, LEBIALEM DIVISION. "To be opened only during the bid-opening session"

9. Delivery deadline

The maximum time frame provided for the execution of ule works for the subject of n/athis invitation to tender is **three (03) months,** with effect from the,lit io notification of the service order to commence works.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, and of an amount of **two million (2,000 000) FCFA** which is valid for Ninety (90) days beyond the date of validity of bids

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the *MENJI COUNCIL Office* (*General Secretariat*) not later than 21/07/2023 at **10am** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE)

10/ON IT/LD/MC/MCTB/2023

FOR THE SUPPLY OF WATER TO MENJI TOWN, LEBIALEM DIVISION. "To be opened only during the bid-opening session"

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the 21/07/2023 at 11am local time in the Conference Hall, at the MENJI COUNCIL office by the Menji council tenders board in the presence of the bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

13. Evluation critera

The eliminatory criteria are identified as follows:

v Lack of bid bond

Absent of administrative document after 48hours

v Falsify document

A technical score less than 70%

v Absence of a unit price

Absence of pre finance capacity





ii. Essential criteria

The main qualification criteria shall concern:

| - General Presentation, compliance with the model bid. | Yes / No |
|---|----------|
| - Methodological approach and relevance of proposed solutions; | Yes / No |
| - References of the bidder for the last Three (03) years in similar works)(attach proof) | Yes / No |
| - Availability of material and essential equipment and logistics | Yes / No |
| - Experience of key supervisory staff | Yes / No |
| - Financial capacity or access to credit or other financial sources of fifty millions (50 | |
| 000 000) FCFA | Yes / No |
| - Execution time frame. | Yes / No |

14. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid will be judged essentially in compliance with the Tender File and who has the required technical and financial capacities to execute the contract satisfactorily and whose financial offer was evaluated as the **lowest** by including, where necessary, proposed rebates.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for 90 days from the deadline set for the submission of bids

16. Complementary information

Complementary technical information *Menji COUNCIL Office* may be obtained during working hours from the *Menji COUNCIL Office*.

MENJI le 19 Juin 2023

Le MAYOR

NKEMASONG ANUMVEH Nocasius





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00036/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00025/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR L'APPUI AUX PÊCHEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n°0097 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 07 juillet 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|--------------------|--|-------------------|-------------------------------|
| Ets Deb-BISSAM, | Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent | | Quatre-vingt-d (90) jours. |
| BP: 6650 Yaoundé | trente-neuf | /Adamaoua | |
| Tél.: 699 12 10 14 | (24 998 139) | | |

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA





MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT **URBAIN**

COMMUNIQUE N° 00090/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES **EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE** RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINES QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA. REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER -**EXERCICES 2023 - 2024.**

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Le résultat d'analyse des offres administratives et techniques relatifs au dossier d'Appel d'Offres ci-dessus référencé est résumé dans le tableau ci-dessous :

| BETs | OFFRES ADMINISTRATIVES | OFFRES TECHNIQUES | OBSERVATIONS |
|--|---------------------------|----------------------|---|
| Gpt BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUE / TRINITY CONSULT COMPANY LIMITED | CONFORME | 86,75/100 | Qualifié pour la suite de la procédure |

Par ailleurs, le soumissionnaire qualifié est invité à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le 12 JUILLET 2023 à 14h à 14h précise dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 133/152 17/07/2023



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU _14 JUILLET 2023 POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FACADES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de rafraîchissement des peintures des façades du bâtiment abritant les services de la Direction Générale du FEICOM à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux de cet immeuble, objet du présent Appel d'Offres consistent en l'application des peintures adéquates sur les alucobonds ainsi que les murs extérieurs de l'immeuble siège du FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de cent-vingt-cinq millions (125 000 000)Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'Entreprises de Travaux Publics spécialisées dans le domaine, installées au Cameroun à l'exclusion des : Entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application du Code des Marchés Publics.

Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2023 et suivants, Imputation : « 61-21-20 Entretien Bâtiments ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé au quartier Mimboman, BP 718 Yaoundé, Rue 4.561 au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers dans la Commune de Yaoundé 4ème, Téléphone 222 23 51 64; Poste 217; Porte 11; Fax 222 23 17 59.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

page 134/152 17/07/2023



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé au quartier Mimboman, BP 718 Yaoundé, Rue 4.561 au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers dans la Commune de Yaoundé 4ème, Téléphone 222 23 51 64; Poste 217; Porte 11; Fax 222 23 17 59, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de cent mille Francs CFA (100.000)**, paiement effectué dans le compte « CAS-ARMP » ouvert auprès des Agences BICEC, au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposée au Service des Marchés et Approvisionnements, porte 11, poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM, au quartier Mimboman au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers, rue 4.561, situé dans la Commune de Yaoundé IV, au plus tard le **21 AOUT 2023** à 13 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_015_/ AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU _14 JUILLET 2023 POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FACADES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

NB: La version électronique des offres est obligatoire.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **cinq (05) mois**. Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**, établi par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par l'émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le délai de validité de ce cautionnement est de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres soumissionnées. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21 AOUT 2023** à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission, **sise à l'ancien siège du FEICOM**, au quartier Mimboman, au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers, rue 4.561, situé dans la Commune de Yaoundé IV

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier pourront y assister.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

14.1.1 Dossier administratif

Absence du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Absence de l'attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire par laquelle il certifie avoir lu et accepté les Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières ;

Absence de l'attestation de visite du site signée du Directeur du Suivi et du Contrôle des Investissements des CTD ou de son Représentant.

14.1.2 Offre technique

Dossier technique incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des cinq (05) dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de finitions ou de réhabilitation des bâtiments de type ERP (Etablissements Recevant du Public) d'au moins 3 niveaux ou l'aménagement de parements en aluminium, en béton, en vitre ;

Présence des données financières dans l'offre technique

Non satisfaction, d'au moins 80% de « Oui » des critères essentiels.

14.1.3 Offre financière

Offre financière incomplète :

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

| N° | Activité | Appréciation |
|----|---|--------------|
| | | Oui/Non |
| A) | Présentation générale de l'Offre | |
| B) | Qualification et références du personnel technique | |
| C) | Références de l'Entreprise | |
| D) | Disponibilité du matériel et des équipements essentiels | |
| E) | Note méthodologique, planning et organisation | |
| F) | Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux de finition ou de réhabilitation des bâtiments de type ERP (Etablissements Recevant du Public) ainsi que l'aménagement de parements en aluminium, en béton, en vitre au cours des cinq (05) dernières années égal ou supérieur à soixante (60) millions de Francs CFA; | |
| G) | Délai d'exécution dans le planning ou la soumission, inférieur ou égal à cinq (05) mois | |

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et évaluée la moins-disante, ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique d'au moins 80% d'avis favorable de « oui ».

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, au quartier Mimboman au lieu-dit derrière les Sapeurs-Pompiers, rue 4.561, situé dans la Commune de Yaoundé IV.Tél : 222 23 51 64, Poste 17, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561. Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »





YAOUNDE le 14 Juillet 2023 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille





MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT **URBAIN**

COMMUNIQUE N° 00086/E/2/C/MINHDU DU 11 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00094/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN PAVES DE LA VOIE D'ACCES A L'HOTEL SAINT VICTOIRE, PAR MOSQUEE BONAMOUSSADI A DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00232/E/2/D/MINHDU du 11 JUILLET 2023, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

| Soumissionnaire | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|---|------------------------|--------------------|
| NEMCO TGT Sarl BP : 15 372 Douala Tél. : 679 74 31 71 | 98 946 186 | Quatre (04) mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE





COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU14 JUILLET 2023_ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux de construction d'un Etang piscicole à ENDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Construction de 800 m² d'étangs avec des digues de base 4 m et de sommet 2 m faite de matériaux de plomberie d'alimentation et évacuations en PCV tandis que la sécurisation (filet anti prédation) est faite en nylon et cordage ; La fourniture du matériel de manutention (épuisette, balance à bascule de 100kg, alevinières, sceaux, houes, machettes, paniers, bassines de 30 litres) ;

La fourniture des alevins ;

La fourniture des aliments.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de <u>10.000.000 FCFA TTC (dix millions de francs toutes taxes comprises)</u>

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Endom –MINEPIA /Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°______

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.





8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom**, **Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt cinq millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le _11 Août 2023à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 011 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU___ 14 juillet 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **200.000 FCFA (deux cent mille francs)**. Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le _____11 Août 2023____ <u>à 13 heures 00 précises</u> par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.





14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission

Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre éva luée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°14/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

> FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations d'entretien de l'immeuble de la Direction Générale sis à Mimboman.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent le tri des déchets, le nettoyage, et la propreté des locaux qui va porter sur toutes les surfaces du sol, les meubles, les équipements sanitaires, les vitrages, les espaces communs, les voies de circulation, les espaces parking et les façades en alucobonds. L'ensemble de ces prestations seront exécutées suivant les descriptions techniques contenues dans les termes de référence du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux sociétés de droit camerounais ayant une expérience avérée d'au moins trois ans (03) ans dans le domaine des prestations sus visées.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement du FEICOM des exercices 2023 et suivants, imputation sur la ligne budgétaire 61-21-20 « entretien bâtiments ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, sis à l'ancien immeuble siège, à Mimboman, BP /PO.Box 381, Rue 4561 Mimboman Yaoundé 4ème, porte 11, poste 217; téléphone 222 23 51 64/222 22 27 28, dès publication du présent Avis.





7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, porte 11, poste 217, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561 derrière les Sapeurs-Pompiers dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000). F CFA dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert auprès des Agences de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC).

- VISITE DES LOCAUX

Une visite guidée du site concerné par les prestations, est organisée par le représentant du Maitre d'Ouvrage (le Directeur des Opérations Financières et de la Gestion du Patrimoine) tous les jours ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, à partir de 10 heures jusqu'à 14 heures précises, à la diligence des Services compétents. A l'issue de cette visite, le soumissionnaire devra à cet effet joindre une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposés au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à Mimboman, téléphone 222 23 51 64, poste 217, BP 718 YAOUNDE au plus tard le **11 Août 2023 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège du FEICOM sis à Mimboman à Yaoundé pour un délai d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un **million six cent mille (1 600 000) francs CFA** établi par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **11 Août 2023 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, au lieu –dit derrière les sapeurs-pompiers, au quartier Mimboman dans la Commune de Yaoundé IV à (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; Poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personnedûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;

Absence du cautionnement de soumission, conformément à la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Absence de présentation d'une police d'assurance responsabilité civile, délivrée par une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le MINFI;

Fausses déclarations ou documents falsifiés ;

Absence d'attestation de visite de site signée par le Directeur des Opérations Financières et de la Gestion du Patrimoine (DOFGP) :

Absence des factures justifiant de l'appartenance des équipements majeurs suivants :

- Monobrosses à forte action mécanique : 8 ;
- Aspirateurs à eau et poussière : 2 ;
- Perche télescopique munie de brosse : 8 ;
- Atomiseurs pour pulvérisation : 4 ;
- Nettoyeurs autonomes à très haute pression : 4 ;
- Escabeau en aluminium sécurisé monobloc 13 marches : 4 ;
- Echafaudage de façade tubulaire acier : 1 ;
- Nacelle élévatrice d'une hauteur d'au moins de 20 mètres.

Absence des Equipements de Protection Individuelle pour le personnel d'intervention (Lunettes de protection, gants, casques, cache-nez, chaussures de protection, badges d'identification, gilets ou vestes de haute visibilité, harnais de sécurité);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé à toutes les pages et signé à la dernière précédée de la mention «lu et accepté ».

NB : Seules les offres ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 % d'avis favorable « Oui » pourront être éligibles à l'évaluation des offres financières.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

Présentation de l'offre :

Références générales de l'entreprise ;

Capacité de financière égale ou supérieure à 80 000 000 f cfa ;

Qualification du personnel d'encadrement et d'appui;

Mesures prenant en compte les exigences du QHSE (qualité- Hygiène-Sécurité- Environnement) ;

Disponibilités des fiches techniques et fiches de sécurité des Produits d'entretien ;

Solutions techniques d'entretien qui privilégient des produits d'entretien non chimiques qui protègent la couche d'ozone :

Méthodologie du travail.

N.B : les critères essentiels sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans le RPAO

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les critères de qualification administratif, technique et financier requis et présentant l'offre évaluée la moins disante, ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique supérieure ou égale à **80%**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, Tél : 222 22 27 28, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565. Fax : (237) 222 23 17 59

NB: « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».





YAOUNDE le 14 Juillet 2023 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL AKOA Philippe Camille





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000014/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PORT SEC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la présélection des cabinets, bureaux d'études, groupement de cabinets ou groupement de bureaux d'études pour la réalisation des études Architecturales et Techniques en vue de la construction d'un Port Sec dans la ville de Ngaoundéré, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua. Le présent Appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000001/AAMI/MINEPAT/2023 du 20 Février 2023 Publié le 20 février 2023 sur le site de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au prestataire consisteront en la réalisation des études (Topographiques, Architecturales, Géotechniques, Socio-économiques, Environnementales, Structure, Assainissement, Réseaux, etc.) en vue de la construction d'un Port Sec dans la ville de Ngaoundéré, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua. Elles consistent également, à proposer des solutions techniques appropriées d'aménagement et à évaluer les coûts de réalisation des travaux et de maitrise d'œuvre.

D'une manière générale, les prestations à exécuter se déclinent comme suit :

- Premier Etablissement;
- Études préliminaires (EP) ;
- Études d'Avant-Projet Sommaire (APS) + Cadrage d'Impact Environnemental et Social ;
- Études d'Avant-Projet Détaillé (APD) + EIES ;
- Elaboration du DAO des travaux ;
- Elaboration du DCE pour la maitrise d'œuvre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est d'Un milliard Trois Cent Cinquante-deux Millions Quatre Cent Quatorze Mille Deux cent Cinquante (1 352 414 250) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objets du présent marché portent sur un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études, aux cabinets ou groupement de cabinets, pré-qualifiés à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°.000001/AAMI/MINEPAT/ 2023 du 20 Février 2023 pour la pré-qualification des bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études, des cabinets ou groupement de cabinets camerounais pour la réalisation des études Architecturales et Techniques en vue de la construction d'un port sec dans la ville de Ngaoundéré, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

NB : les candidats pré-qualifiés ne pourront pas constituer de nouveau groupement dans le cadre de cet Appel d'Offres National Restreint.



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023

17/07/2023



| N° | ENTREPRISES | ADRESSE |
|----|---|--|
| 01 | Groupement INTEGC-PRISMA SARL | BP : 11088 Yaoundé Tel : 699 92 48 95/ 222 22 02 16 |
| 02 | Groupement B.I.E.E.TECH/ NEW DESIGN BUILTSHINE / ATECS | BP : B.P 5120 Yaoundé Tel. : 677 55 44 13/ 677 83 35 61 |
| 03 | Groupement CAM HYDRO / SGC | BP : 35239 Yaoundé Tel : 222 20 85 26 |

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP MINEPAT, exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, portes 005 ou sur le site www.armp.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, portes 005 dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, au plus tard le **16 Août 2023 à 13 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000014/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PORT SEC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **Douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire de **Vingt Sept Millions (27 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.





12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au-delà de quarante-huit (48) heures après ouverture des Offres ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt sur cent (80%).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **16 Août 2023** à **14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, Immeuble Annexe n°1 du MINEPAT à Yaoundé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent 80% des points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires Pièces administratives :

- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission :
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres.

Offretechnique:

- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- Note technique inférieure à 80/100 :
- Absence de l'Attestation sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Offre technique incomplète.

Offre financière:

- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans l'offre technique ou administrative, des informations concernant l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :





| N° | CRITERES ESSENTIELS | NOTATION |
|----|---|-------------|
| Α | Présentation de l'offre | /02 points |
| В | Compréhension des Tdrs et Suggestions | /02 points |
| С | Méthodologie de Travail + Chronogramme des Activités | /08 points |
| D | Référence du Prestataire au cours des dix (10) dernières années | /35 points |
| E | Moyens Humains | /35 points |
| F | Moyens Logistiques et Matériels | /15 points |
| G | Situation Financière du B.E.T | /03 points |
| | TOTAL | /100 points |

Méthode de sélection du prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection Mieux-Disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à **80 points sur 100** seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : SF = (100 x Fm) /F

SF: score financier, Fm: montant de l'offre la moins-disante, F: montant du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

Note finale = (80 x note technique + 20 x note financière) / 100.

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés au près du MINEPAT, le maitre d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local **(DIADR)**, Sous-Direction des Infrastructures, portes 305.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY





MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES **INDUSTRIES ANIMALES**

DECISION N°0096 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 07 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00024/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATÉRIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES **AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA**

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution:

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales:

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ; Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ; Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotationn°00024/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 26 avril 2023, en vue de l'acquisition des matériels de suivi et d'accompagnement des aquaculteurs et des fermes aquacoles au profit des structures du MINEPIA

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

| Entreprise | Montant TTC en FCFA | Lieu de livraison | Délai de livraison |
|-------------------------|---|---|-----------------------|
| Ets SAINT TAMO et FILS, | Vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt mille | Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries | Dix (10) jours. |
| BP:3808Yaoundé | (28 480 000) | Halieutiques sise à Mvog Betsi/ Yaoundé | |
| Tél.: 694 882 535 | | | |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA



JDM N° 2851 DU 14 Juillet 2023 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 150/152 17/07/2023



FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale Civilité: ☐ Mme Représentant Nom :.... OU Prénom:.... Fonction:.... Point Focal Tél.(*):.....E-mail(*):.....

Personne Physique

| Civilité : | □Mme | ☐ Mr |
|--------------|------|-------------------------|
| Nom: | | |
| Prénom : | | |
| Profession : | | |
| Tél.(*): | | E-mail ⁽¹⁾ : |

Localisation

| Pays : | Ville : |
|-------------------------|---------|
| Adresse(**): | B.P. : |
| Tél.(*): | Fax : |
| E-mail ^(*) : | |
| | |

Option d'Abonnement

| Annuel | 49.000 FCFA TTC |
|-------------|-----------------|
| Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous:

BICEC: Compte nº 97568660005/16 Banque Atlantique: Compte nº 9510173000510 SCB-Cameroun: Compte nº 9000019311691 EXPRESS UNION: Compte nº 1190008943026 CCEC-SA: Compte nº 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules. (**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun





infos@armp.cm





LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Avis d'appel d'offres lancés **Contenu Riche** Attributions effectuées Communiqués publiés Opérateurs économiques Investisseurs Cibles Variées Partenaires Techniques et Financiers Administrations publiques et municipales Recherche multicritères Personnalisation de votre JDM **Exploitation Conviviale** Accès et consultation faciles sur Smartphone/Tablette / PC Selon votre secteur d'activité Personnalisable par les Abonnés Selon votre région d'intérêt et d'attrait Selon votre surface financière





e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile... La meilleure information sur les Marchés Publics!













